



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 ET PERSPECTIVES 2018



# SOMMAIRE

Préambule	p. 4
Centre Inffo, opérateur de l'État investi d'une mission de service public	p. 6
La gouvernance de Centre Inffo	p. 8
Informer pour soutenir les politiques publiques	p. 10
L'expertise de Centre Inffo au service de ses partenaires	p. 16
Accompagner les Régions dans leurs nouvelles priorités	p. 18
Centre Inffo, au carrefour de l'Europe et de la francophonie	p. 20
Donner à chacun la liberté de choisir et de construire son parcours professionnel	p. 22
Piloter la performance de Centre Inffo	p. 29
Poursuivre le plan de développement des ressources de Centre Inffo	p. 33

## ANNEXES

Textes officiels	p. 38
Partenariats institutionnels de Centre Inffo formalisés par voie de convention	p. 41
Parutions de la presse d'actualité	p. 42
Principales bases de données de Centre Inffo en accès libre	p. 43
Centre Inffo en ligne	p. 44
Le portail Orientation pour tous	p. 48
Le site Paritarisme emploi-formation	p. 50
Liste des sigles	p. 51

## Préambule

Dans notre société en pleine transition, les enjeux de formation et d'éducation tout au long de la vie, les enjeux liés à l'emploi et au travail, sont plus fondamentaux mais aussi plus complexes que jamais.

L'ancien monde, né de la troisième révolution industrielle, cède le pas sous nos yeux à la nouvelle société de la connaissance, au nouveau monde digital, de l'internet des objets et de l'intelligence artificielle, mais aussi à la flexibilisation et à la mondialisation du travail.

Cette révolution confronte les entreprises, les acteurs sociaux, les individus, et la puissance publique à une nouvelle approche des compétences, des emplois, de la formation et de l'orientation.



**Julien Nizri**  
Directeur général

Pour relever le défi de l'emploi et des compétences en ciblant en priorité les demandeurs d'emploi et les jeunes les moins qualifiés, l'accord national interprofessionnel du 22 février 2018 vise à simplifier grandement le système tout en améliorant les droits des individus. L'alimentation du compte personnel de formation est accrue et le droit à une formation longue pour une reconversion ou une mobilité externe maintenu dans le cadre du « CPF de transition professionnelle ». Autre avancée majeure introduite par l'ANI : le conseil en évolution professionnelle (CEP) sera doté désormais d'un financement dédié. L'ensemble du dispositif d'alternance devrait aussi être revu pour confier son pilotage aux branches sur la base d'un financement au contrat tout en organisant une péréquation territoriale et sectorielle.

Présentées le 5 mars 2018, les grandes lignes du futur projet de loi relatif aux parcours professionnels simplifient le CPF, en le monétisant et en prévoyant son accès par une application mobile. L'automatisation de la collecte confiée aux Urssaf changera profondément le rôle des OPCA, devenus opérateurs de compétences concentrés sur le financement des CFA, le développement des TPE/PME et l'accompagnement en GPEC par filière économique.

La gouvernance de ces politiques publiques sera profondément transformée par la création de France Compétence, agence nationale chargée notamment de la régulation de la qualité et des prix des formations, qui se substituera aux trois instances de gouvernance actuelles : FPSPP, Cnefop, Copanef.

L'activité de Centre Inffo, opérateur de l'Etat à la gouvernance quadripartite, est au cœur de ces enjeux. Notre mission de service public est d'accompagner les réformes, de soutenir les autorités publiques du champ emploi-formation-orientation, d'apporter tout son appui à la Haut-Commissaire à la transformation des compétences et de préparer les différents acteurs professionnels à la mise en œuvre concrète des réformes.

L'animation du débat public est un enjeu majeur, que ce soit avec l'organisation des universités d'hiver de la formation professionnelle à Biarritz ou plus d'un millier de professionnels se sont retrouvés pour partager leurs expériences ou par l'organisation régulière de manifestations à destination des acteurs du champ emploi, formation et orientation professionnelle.

Notre rôle d'accompagnement et d'information passe aussi par la presse de Centre Inffo et par notre activité d'organisme de formation, avec une offre qui se veut multimodale et proposant des certificats, notamment pour les référents réglementaires de formation.

Centre Inffo se veut un lieu d'émulation et d'innovation et un carrefour des acteurs de la formation. Deux projets intra-muros seront renforcés en 2018 : un incubateur de jeunes entreprises innovantes du secteur et une maison des associations professionnelles de la formation ou sont déjà hébergés le GARF, Groupement des acheteurs et responsables de formation, et le FFFOD, forum des acteurs de la formation digitale.



**Louis-Charles Viossat**  
Président du conseil d'administration

Centre Inffo, entreprise citoyenne attentive à son environnement, renforcera son ancrage territorial en Seine-Saint-Denis, en s'impliquant dans le futur pôle universitaire Condorcet et dans les projets pour les Jeux Olympiques de 2024.

Centre Inffo est aussi promoteur du modèle français de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et poursuivra la mise en place du réseau des agences francophones de la formation professionnelle.

Entreprise attentive à l'évolution des compétences et aux mutations du travail, Centre Inffo veillera au développement permanent des compétences de ses salariés dans une dynamique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences adaptée à la taille de l'association.

Ainsi que ce soit au niveau international, national, territorial ou à l'échelle de Centre Inffo, nous affirmons que notre objectif commun est de permettre à chacun d'acquérir et de développer des compétences pour s'insérer ou se maintenir sur le marché du travail.

En cette année de réformes, Centre Inffo sera au rendez-vous pour remplir sa mission publique d'information au bénéfice de tous.

# CENTRE INFFO, OPÉRATEUR DE L'ÉTAT INVESTI D'UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

*Centre Inffo, l'expert formation depuis plus de 40 ans au service des salariés et des demandeurs d'emploi, des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et de l'ensemble des acteurs de la formation et de l'orientation tout au long de la vie.*



## *La mission*

Centre Inffo est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1976 et chargée de développer l'information sur la formation permanente. Centre Inffo constitue ainsi l'échelon national de l'information et de la documentation dans le domaine de l'orientation et de la formation professionnelles.

Centre Inffo a pour mission d'élaborer, de capitaliser et de diffuser l'information et la documentation à destination, plus particulièrement, des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Il intervient dans le cadre des politiques publiques : nationales, européennes (à travers sa position de référent national auprès du Cedefop) et territoriales. Il réalise cette mission en liaison avec les dispositifs régionaux d'information, en particulier avec les Carif-Oref.

Centre Inffo est maître d'œuvre du portail Orientation pour tous (le portail de l'État, des partenaires sociaux et des Régions).

Centre Inffo intervient pour l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, lesquels ont vocation à accueillir, informer, conseiller, orienter ou assister le public.

## 2016–2019 : LE 5<sup>E</sup> CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Les conditions de réalisation et de suivi des missions de service public de l'association font l'objet d'une contractualisation pluriannuelle avec l'État. Elles se concrétisent par la signature d'un cinquième contrat d'objectifs et de moyens couvrant la période 2016-2019 après plus de six mois d'échanges entre les administrateurs et l'État.

Ce contrat signé le 29 janvier 2016 à Biarritz lors de la 14<sup>ème</sup> Université d'hiver de la formation professionnelle renforce la légitimité d'acteur national de Centre Inffo en complémentarité avec les Régions, en fait un opérateur majeur dans la promotion des politiques publiques et dans l'accompagnement des acteurs de la formation et du développement des compétences dans les évolutions du contexte économique et social.

S'inscrivant dans une logique de formation tout au long de la vie et de sécurisation des parcours professionnels, il s'agit, aussi, de mettre à disposition du grand public des dispositifs numériques d'orientation, d'information et de formation.

## ET SES 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

1. Contribuer au développement de la formation sur l'ensemble du territoire national en diffusant au bénéfice des institutionnels et des particuliers les informations permettant à chacun de s'approprier les dispositifs de formation professionnelle
2. Accompagner la dématérialisation du secteur de la formation
3. Participer activement à l'information et au soutien des personnes bénéficiaires finales de la formation et du développement des compétences
4. Renforcer la professionnalisation et l'information des acteurs des ressources humaines, de l'orientation et la formation

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### 1. Développement de la formation

- Assurer à l'État une capacité d'expertise complémentaire
- Rechercher les complémentarités entre les politiques et outils nationaux et régionaux
- Appuyer les instances en charge de l'emploi, de l'orientation, de la formation et de la certification
- Accompagner les partenaires sociaux
- Contribuer à la continuité territoriale (DROM et Mayotte) et au rayonnement français (Europe, francophonie, international)
- Animer le débat public

### 2. Dématérialisation

- Contribuer à la standardisation des systèmes d'information dédiés à l'orientation et à la formation
- Renforcer l'expertise dans le traitement documentaire de la formation
- Promouvoir l'accessibilité des outils numériques de la formation aux porteurs de handicap

### 3. Soutien aux bénéficiaires finals de la formation et du développement des compétences

- Faciliter l'orientation des actifs pour le choix des métiers, formations et périodes d'alternance par des outils numériques
- Mettre à leur disposition des informations vulgarisées et gratuites
- Diffuser largement des publications thématiques

### 4. Professionnalisation

- Contribuer à la cohérence interrégionale et interréseaux du conseil en évolution professionnelle
- Mettre à disposition des outils de professionnalisation
- Contribuer à la certification professionnelle des professionnels de la formation et de l'orientation

# La gouvernance de Centre Inffo

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'identité de Centre Inffo repose très largement sur le lien singulier qui unit sa gouvernance quadripartite à son objet social et à sa mission.

Présidé par Louis-Charles Viossat, dont le mandat a été renouvelé lors du conseil d'administration du 3 octobre 2017, le CA de Centre Inffo est constitué de quatre collèges composés en nombre égal de représentants des employeurs, des salariés, des pouvoirs publics et de personnalités qualifiées (Article 3 du décret constitutif de Centre Inffo). Ses membres sont nommés par arrêté du ministre chargé de la Formation professionnelle.

Article 3 du décret constitutif de Centre Inffo : « Le conseil d'administration est constitué de quatre collèges composés en nombre égal de représentants des employeurs, des salariés, des pouvoirs publics et de personnalités qualifiées (...) Les membres du conseil d'administration sont nommés par arrêté du ministre chargé de la Formation professionnelle. »

### Composition du CA de Centre Inffo

#### Collège des employeurs

Céline Maginot (MT)	FNSEA
Fatima Amrani (MS)	FNSEA
Bernadette Abadie (MT)	MEDEF
Xavier Delpy (MT)	MEDEF
Françoise Lannezval (MT)	MEDEF
Catherine Beudon (MS)	MEDEF
En cours de désignation (MS)	MEDEF
Caroline Troadec (MS)	MEDEF
Isabelle Bricard (MT)	U2P
Patrice Guezou (MS)	CCI France
Pierre Courbebaisse (MT)	CPME
Jean-Pierre Jousse (MS)	CPME

#### Collège des syndicats de salariés

Dominique Jeuffrault (MT)	CFE-CGC
Laurence Matthys (MS)	CFE-CGC
Daniel Jamme (MT)	CFDT
Nathalie Parein (MS)	CFDT
Michel Fortin (MT)	CGT-FO
Angéline Ledoux (MS)	CGT-FO
Magali Bourdon (MT)	CGT
Djamal Teskouk (MS)	CGT
Cathy Gasperment (MT)	CFTC
Jean-Pierre Koechlin (MS)	CFTC
Jean-Claude Tricoche (MT)	UNSA
Vanessa Jereb (MS)	UNSA

Les statuts de Centre Inffo précisent que :

- le directeur siège de droit au conseil d'administration et au bureau, avec voix consultative (article 12) ;
- deux représentants du comité d'entreprise siègent au conseil d'administration avec voix consultative (article 3).

MT : membre titulaire - MS : membre suppléant

#### Collège des pouvoirs publics

Michel Ferreira-Maia (MT)	Chef de la mission Alternance et accès aux Qualifications, DGEFP
Christine Schmitt (MS)	Chargée de mission, mission Alternance et accès aux Qualifications, DGEFP
Yveline Guégan (MT)	Chef du bureau des partenariats professionnels, direction générale de l'enseignement et de la recherche, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Philippe Joly (MS)	Adjoint au chef du bureau des partenariats professionnels, direction générale de l'enseignement et de la recherche, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Yves Beauvois (MT)	Chef du bureau de la formation professionnelle continue, direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'Education nationale
Christine Bruniaux (MS)	Chef du département stratégie, formation et emploi, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Linda Debernardi (MT)	Chef du bureau de la formation et de l'emploi industriel, Direction générale des entreprises
Béatrice Marchand (MS)	Chargée de mission, bureau de la formation et de l'emploi industriel, Direction générale des entreprises
Véronique Marchet (MT)	Conseillère régionale Grand Est
Muriel Vergès-Caullet (MT)	Conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté
Charles Fournier (MS)	Conseiller régional Centre-Val-de-Loire
Isabelle Gaudron (MS)	Conseillère régionale Centre-Val-de-Loire

#### Collège des personnalités qualifiées

George Asseraf	Président de la Commission nationale de la Certification professionnelle (CNCP)
Jacques Bahry	Président du Forum français pour la Formation ouverte et à distance (FFFOD)
Anne de Bignières-Légeraud	Maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine, Présidente de l'Institut supérieur des métiers
Laurence Breton-Kuény	Directrice des ressources humaines de l'Afnor
Laure Coudret-Laut	Directrice de l'Agence Erasmus+ France - Education Formation
Louis-Charles Viossat	Inspecteur général des Affaires sociales, ancien ambassadeur

#### Le Commissaire du Gouvernement :

Cédric Puydebois, Sous-Directeur des politiques de formation et du contrôle, DGEFP

#### Le contrôleur d'Etat :

Jean-Baptiste Rotsen, Contrôleur général économique et financier

Le commissaire aux comptes : Jean-Baptiste Hervet, commissaire aux comptes, SEFICO-NEXIA

# 85

salariés

Centre Inffo emploie 89 salariés (représentant 82,3 équivalents temps plein) aux compétences diversifiées : spécialistes du droit, de la documentation, du marché et des pratiques de formation, journalistes, professionnels de l'édition et de la publication, fonctions support (services administratifs, financiers commerciaux et informatique).

# 8,9

millions d'euros

Le budget 2018 s'élève à 8,9 millions d'euros. Notamment les subventions d'État représentent 4,4 millions d'euros et le chiffre d'affaires pour ressources propres s'élève à 3,6 millions d'euros.

## Les temps forts du conseil d'administration 2018

### Bureaux

- 14 mars 2018
- 13 juin 2018
- 5 décembre 2018

### Conseil d'administration

- 28 mars 2018 (CA et AG)
- 5-6 juillet 2018 (en région)
- 19 décembre 2018

### Les grands dossiers 2018

- La 15<sup>ème</sup> Université d'hiver de la formation professionnelle (31 janvier-2 février 2018)
- La 1<sup>ère</sup> Université d'hiver de la formation professionnelle Entreprise (1<sup>er</sup> et 2 février 2018)
- La 2<sup>e</sup> URCOM Université de la formation des Régions et Collectivités d'Outre-mer (en principe octobre 2018)
- L'organisation d'un conseil d'administration en région

## 2017

### Bureaux

- 15 mars 2017
- 16 juin 2017
- 30 novembre 2017

### Conseil d'administration

- 29 mars 2017
- 22 juin 2017
- 15 décembre 2017

Le conseil d'administration a tenu un séminaire prospectif le 22 juin 2017 sur le rôle de Centre Inffo dans la mise en œuvre des politiques publiques annoncées

## Le bureau du CA de Centre Inffo

Louis-Charles Viossat	Inspecteur général des Affaires sociales	Président
Bernadette Abadie	MEDEF	Vice-présidente
Jacques Bahry	personnalité qualifiée	Vice-président
Magali Bourdon	CGT	Membre
Isabelle Bricard	U2P	Secrétaire
Pierre Courbebaisse	CPME	Trésorier adjoint
Michel Ferreira-Maia	DGEFP	Membre
Michel Fortin	CGT-FO	Secrétaire adjoint
Daniel Jamme	CFDT	Vice-président
Françoise Lannezval	MEDEF	Membre
Jean-Claude Tricoche	UNSA	Trésorier
Muriel Vergès-Caullet	Conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté	Vice-présidente

## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 10 des statuts de Centre Inffo, le conseil d'administration a mis en place des commissions thématiques ad hoc :

- **la commission de suivi du contrat d'objectifs et de moyens.** moyens. Présidée par Jacques Bahry, elle rassemble Bernadette Abadie, Laurence Breton-Kueny, Xavier Delpy, Michel Fortin, Cathy Gasperment, Patrice Guezou, Daniel Jamme, Jean-Claude Tricoche, Muriel Vergès-Caullet.
- **la commission « Régions et territoires »,** dont le périmètre ciblant initialement le renforcement des relations avec les Carif-Oref a été étendu aux Régions et à Régions de France. Elle est composée de Anne de Blignières-Légeraud, Pierre Courbebaisse, Daniel Jamme, Jean-Pierre Koechlin, Jean-Claude Tricoche, Muriel Vergès-Caullet.

# 2018 : DONNER À CHACUN LA LIBERTÉ DE CHOISIR ET DE CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL

“ La meilleure et la première protection contre le chômage est la compétence, et le premier levier pour la compétence, c'est la formation.

Muriel Pénicaud  
Ministre du Travail”

## Débattre des orientations de la réforme

- Quelle doit être la nouvelle définition simple et opérationnelle de l'action de formation, favorisant toutes les formes de formation et l'innovation pédagogique ?
- Comment inciter les entreprises à mieux assurer le maintien de la capacité de ses salariés à occuper un emploi, en anticipant l'évolution de leurs besoins en compétences, en accompagnant les transitions professionnelles en interne et en favorisant l'accès des salariés les moins qualifiés à la formation ?
- Comment apporter aux TPE-PME les moyens financiers et outils nécessaires à l'anticipation de leurs besoins en compétences et à la formation des salariés de ces entreprises et de leurs dirigeants ? A quelles conditions un système de mutualisation asymétrique peut-il être efficace ?

Extrait du document d'orientation de la Ministre du Travail relatif aux axes de la réforme, novembre 2017

## La priorité : faciliter l'accès de tous à la formation

Les réformes de l'apprentissage et la formation professionnelle ont pour objectif de faciliter l'accès de tous à la formation : accompagner la mise en œuvre des droits et comptes individuels et les nouveaux mécanismes de financement des dispositifs de formation, et sécuriser les parcours professionnels des publics fragilisés par rapport à l'emploi.

Pour accompagner ces réformes, Centre Inffo mettra son expertise au service

- des **autorités publiques** du champ emploi-formation-orientation,
- de la **Haut-Commissaire à la transformation des compétences** pour la mise en œuvre du Plan d'investissement compétences,
- des **opérateurs régionaux de l'information** sur la formation.
- des **professionnels et les décideurs** dans la mise en œuvre des différents volets de la réforme et facilitera l'information auprès du grand public
- des **organismes de formation** en particulier pour les chantiers liés à la qualité des actions de formation et à l'organisation des certifications en blocs de compétences

## ACCOMPAGNER LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

Pour Centre Inffo, la priorité de 2018 sera de se positionner comme animateur central du débat public et de l'égalité des chances dans l'accès de tous à l'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage.

L'ensemble de ses supports (presse, événements sites internet...) seront mobilisés :

- pour suivre les concertations et négociations organisées au début 2018 pour préparer le projet de loi et en faire connaître les résultats auprès des acteurs de la formation et de l'orientation professionnelle,
- expliciter les débats parlementaires,
- accompagner la mise en œuvre des réformes après parution des textes d'application, auprès des professionnels et du grand public,
- promouvoir toujours plus le conseil en évolution professionnelle dans un contexte de désintermédiation.

A cette fin, Centre Inffo poursuivra le développement de **la communauté digitale de métier réservée aux conseillers en évolution professionnelle (ComCEP)**. Impulsée par la DGEFP, soutenue par Régions de France, elle est ouverte aux conseillers de toutes les régions avec 565 membres en fin 2017. Ce dispositif national de professionnalisation inter-réseaux a pour ambition de faciliter le développement d'une culture partagée du conseil en évolution professionnelle. Il complète les dispositifs internes propres à chaque opérateur national du CEP ainsi que les dispositifs régionaux animés par les Carif-Oref.

Par ailleurs, Centre Inffo accompagnera le **nouveau cadre du dialogue social** dans les entreprises et les branches et en particulier la valorisation des parcours professionnels des IRP-Instances représentatives du personnel.

## En 2017, le soutien aux politiques publiques

En 2017, Centre Inffo a apporté son assistance technique à plusieurs missions IGAS et missions parlementaires et s'est fortement impliqué aux côtés de la DGEFP sur :

- **la qualité des actions de formation** par les financeurs publics et paritaires, et en particulier du Datadock, réalisation et publication du livret « Focus sur la qualité des actions de FPC » (5 éditions), contributions aux travaux du Cnefop, nombreuses conférences et ateliers.
- **l'apprentissage** :
  - organisation du séminaire « La Qualité dans les CFA » en relation avec la DGEFP, Régions de France et le Cnefop ;
  - commande et suivi d'une enquête qualitative auprès d'un panel d'acteurs de l'apprentissage (apprentis, chefs d'entreprises, personnels de CFA, maîtres d'apprentissage, etc.) à Paris et à Rennes ;
  - animation de deux groupes de travail de la concertation : « Gouvernance et financement », « Offre de formation et certification ». Sur demande de la DGEFP, réalisation d'une étude comparative des systèmes de formation par apprentissage dans 6 pays européens.

**Centre Inffo a développé son activité sur :**

- **Les comptes personnels** (CPA, CPF, Compte pénibilité) : matinées d'actualité sur le CPA dans les trois fonctions publiques et sur le CPF.
- **La nouvelle définition de l'action de formation** : rendez-vous du Droit
- **le dialogue social** : co-organisation des Relais 2017 du dialogue social et de la formation

## 3 Universités pour animer le débat public avec les professionnels



### LA 15<sup>ÈME</sup> UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 31 JANVIER, 1<sup>ER</sup> ET 2 FÉVRIER 2018 À BIARRITZ

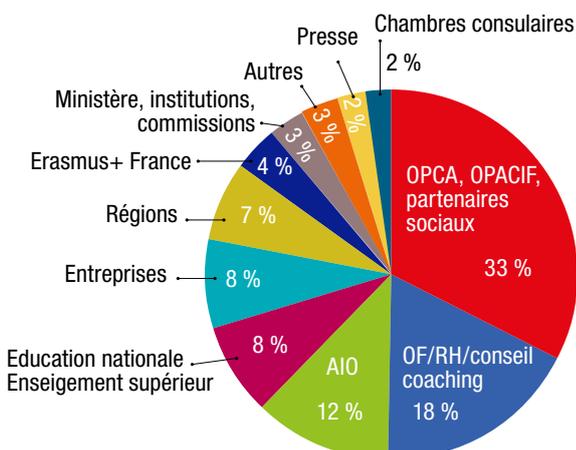
La 15<sup>ème</sup> Université d'Hiver de la formation professionnelle s'est tenue à Biarritz, du 31 janvier au 2 février, sous l'intitulé « Compétences, transitions, pratiques : le défi de l'innovation ».

Ce rendez-vous national de référence des réseaux publics et privés de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles a connu un réel succès avec plus de 950 participants pendant trois jours.

#### Une manifestation coopérative et source d'apprentissages pour les futurs professionnels

Comme les années précédentes, la manifestation s'appuie sur de **nombreux partenariats institutionnels** avec les grands acteurs et opérateurs du secteur, sous l'égide d'un comité de pilotage composé du ministère du Travail, des partenaires sociaux et de Régions de France.

Le profil des 950 participants de la 15<sup>ème</sup> UHFPP



Trois partenariats de coopération ont été conclus : avec l'Exécutive master en management de la formation de l'Université Paris-Dauphine (pour la synthèse et la capitalisation des échanges), avec le DU Intelligence collective de l'Université de Cergy-Pontoise (pour dynamiser les méthodes d'animation) et avec la filière « accueil - relation client » du Lycée professionnel Paul Bert de Bayonne (pour l'accueil des participants).

#### Une fréquentation en hausse de 25 % pour la 15<sup>e</sup> UHFPP

Placée pour la troisième fois consécutive sous le haut patronage du Président de la République, la 14<sup>e</sup> édition de l'UHFPP s'est tenue à Biarritz du 31 janvier au 2 février 2018, sous le thème « Compétences, transitions, pratiques : le défi de l'innovation ! ». Les interventions de la Ministre du Travail, du Président du Sénat, de la Haut-Commissaire à la transformation des compétences, de Présidents et Vice-présidentes de Régions, des partenaires sociaux et de nombreux experts ont été autant de signes de reconnaissance d'une manifestation qui anime le débat public :

- 950 participants sur 3 jours, venus de toutes les régions métropolitaines, d'Outremer et de territoires extra-européens ;
- six séminaires de réseaux partenaires en amont de l'Université (200 participants concernés).
- 150 intervenants dans 4 plénières, 7 tables rondes, 8 conférences et 15 ateliers pros ;
- 35 réseaux de la formation et de l'orientation participant à la programmation et à l'animation
- 19 partenaires financiers ;
- la remise des Premiers Innov'Trophées de la formation, en partenariat étroit avec le FPSPP et Erasmus + France (5 lauréats pour 98 candidatures)



## LA 1<sup>ÈRE</sup> UHFP ENTREPRISE, 1<sup>ER</sup> ET 2 FÉVRIER 2018 À BIARRITZ

L'Université d'hiver de la formation professionnelle innove en consacrant aux acteurs et aux problématiques de l'entreprise un programme, un lieu et une organisation dédiés. La 1<sup>ère</sup> UHFP Entreprise s'est tenue les 1 et 2 février 2018 à Biarritz sous l'intitulé « **Formation compétences compétitivité, une réforme pour repenser l'équation** ». Organisée en parallèle de la 15<sup>e</sup> UHFP, elle a bénéficié de la synergie entre intervenants et de la logistique déployée par Centre Inffo.

Conçue en parcours de formation, l'UHFP Entreprise a accueilli des responsables des ressources humaines, de la formation, de la gestion des carrières et du suivi des salariés en entreprise. Son objectif : leur permettre de sécuriser leurs pratiques professionnelles et anticiper les changements induits par la future réforme de la formation professionnelle.

Pour lancer cette initiative et la faire connaître aux entreprises, Centre Inffo s'est appuyé sur les OPCA et les organisations de professionnels en entreprise.

### *La 1<sup>ère</sup> UHFP Entreprise en chiffres*

- 150 participants ;
- 10 cabinets de consultants experts en droit, stratégie, pratiques et ingénierie de la formation-étroitement associés à la programmation et à l'animation de la manifestation ;
- 7 partenaires financiers.

## LA 2<sup>ÈME</sup> URCOM UNIVERSITÉ DES RÉGIONS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Portée en 2016 par la Collectivité Territoriale de Guyane en partenariat avec Centre Inffo, l'URCOM-Université de la formation professionnelle des Régions et Collectivités d'Outre-Mer a pris le relais des UROM, Universités de la formation professionnelle dans les Régions d'Outre-mer, dont la dernière édition avait eu lieu en 2007.

Rassemblant désormais l'ensemble des collectivités d'Outre-mer, elle poursuit les objectifs suivants :

- traiter des problématiques propres aux territoires ultramarins,
- s'appuyer sur les similitudes de ces territoires en matière de formation professionnelle, d'orientation et d'emploi afin d'aboutir à des solutions convergentes avec les acteurs régionaux,
- inscrire des stratégies dans la durée pour favoriser la cohésion sociale et le développement économique (en particulier le développement économique des filières porteuses telles que la pêche, les énergies renouvelables, les services à la personne... ou encore le développement de l'économie circulaire).

Le vif succès de la 1<sup>ère</sup> URCOM a démontré tout l'intérêt d'une telle manifestation pour permettre aux représentants ultramarins (élus, agents des collectivités, opérateurs) de se rencontrer, d'échanger et d'apporter leur point de vue au débat public. Cette manifestation bisannuelle devrait tenir sa 2<sup>ème</sup> édition en octobre 2018.

## La réforme au cœur des portails et outils nationaux ouverts au public le plus large

Depuis 2006, Centre Inffo développe, porte et/ou anime plusieurs portails et outils nationaux destinés aux professionnels et au grand public, pour le compte de commanditaires publics (DGEFP, partenaires sociaux, Régions).

Sur ces portails actualisés en continu, Centre Inffo fournit du contenu juridique, des données sur l'actualité et les pratiques, des informations documentaires. Il agrège les informations provenant des différents contributeurs et l'animation éditoriale.

La réforme et le déploiement des nouveaux dispositifs au profit des salariés et demandeurs d'emploi rendent ces outils encore plus nécessaires.



[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

Le portail Orientation pour tous (cf annexe 6) est au cœur du dispositif d'information et de soutien aux personnes en projet de qualification ou de reconversion. Il propose une information dynamique sur les métiers, les dispositifs de formation et l'offre de formation à l'attention du grand public. Centre Inffo en est maître d'œuvre pour le compte de l'État, des Régions et des partenaires sociaux.

### Une démarche qualité

Centre Inffo fera réaliser une enquête qualitative et un audit ergonomique pour évaluer le profil des visiteurs, leur satisfaction globale et leurs attentes et se caler sur les nouveaux standards de fabrication de sites internet.

### Une animation « terrain » auprès des professionnels

Une nouvelle animation du portail s'appuiera sur les acteurs de terrain (Missions locales, CIO, cités des métiers...). L'animation d'ateliers à destination des professionnels vise à faire du portail un outil de travail au quotidien en donnant la parole à des praticiens et à des experts sur des problématiques intéressant le grand-public interrogé aussi en direct.

### Les réalisations en 2017

Deux campagnes de promotion (mars et automne 2017) ; enrichissement du contenu avec la publication et/ou l'actualisation de 87 fiches métiers, 55 dispositifs juridiques, 69 fiches d'accords de branche, 223 fiches contrats de professionnalisation, 8 nouvelles études sur l'emploi, les qualifications, métiers et rémunérations et d'une dizaine d'actualités par mois. Actualisation de l'espace « Conseil en évolution professionnelle ».



[www.paritarisme-emploi-formation.fr](http://www.paritarisme-emploi-formation.fr)

### Un nouveau portail dédié à l'activité paritaire du champ emploi-formation (cf annexe 7)

Dans le cadre d'un accord-cadre de coopération signé le 9 juin 2016 entre le Copanef, le FPSPP et Centre Inffo, les partenaires sociaux ont confié à Centre Inffo la réalisation et l'animation d'un portail pour valoriser l'activité des partenaires sociaux dans le champ de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le site mis en ligne en janvier 2017 présente une information sur les instances et les organismes paritaires (Copanef, Coparef, CPNEFP...) et leurs services, ainsi qu'une actualité des partenaires sociaux tout au long de l'année.

Centre Inffo conçoit et anime le portail. Il y intègre ses bases de données sur la négociation collective, les certificats de qualifications professionnelles (CQP), les OPCA, observatoires des branches... et l'actualité parue dans ses différents supports (*Le Quotidien de la formation*, *Inffo formation*...).

Pour 2018, Centre Inffo, en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, se donne pour mission de :

- **valoriser** les nouveaux dispositifs et champs d'action des partenaires sociaux. Le portail emploi-formation sera un des outils de communication et de promotion des activités des partenaires sociaux dans le cadre de la réforme de l'apprentissage et de la formation ainsi que des nouveaux dispositifs dont ils ont la gestion.
- **mobiliser les réseaux des Coparef** et leur donner la parole pour qu'ils s'approprient ce portail et la page qui leur est dédiée. En lien avec le COPANEF et le FPSPP, Centre Inffo mettra en place une démarche de « mobilisation active » des COPAREF pour qu'ils utilisent le portail paritarisme emploi-formation afin de promouvoir leurs activités et initiatives.
- **animer** de manière pédagogique ce portail en ayant recours à davantage d'infographies, de vidéos...) et de présence du site lors de manifestations réunissant des professionnels.

En 2017 : lancé le 31 janvier par les partenaires sociaux, le portail Paritarisme emploi formation a acquis rapidement une visibilité significative en termes d'audience 37 017 visites et 23 439 visiteurs uniques, près de 100 000 pages vues, plus de 1 200 followers en un an sur twitter, 1 552 abonnés à la lettre d'information mensuelle (publiée depuis avril 2017)



[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

Le portail [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr), dont la DGEFP a confié la maîtrise d'œuvre à Centre Inffo, s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux professionnels de la VAE, pour leur donner les clés de compréhension et les ressources pour la mise en œuvre de la validation des acquis et de l'expérience. Son comité de pilotage est animé par la DGEFP.

Les améliorations récentes du portail VAE ont porté sur l'intégration des coordonnées des Points Relais Conseil ainsi que sur son graphisme et son ergonomie. L'internaute peut de la sorte accéder aisément aux nouvelles règles issues des dernières réformes.

En 2017 : actualisation des données du portail VAE selon le décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la VAE et intégration des dispositions de la VAE dans la fonction publique



La communauté de métier digitale réservée aux conseillers en évolution professionnelle (ComCEP) est ouverte depuis 2016 aux conseillers de toutes les régions. Impulsée par la DGEFP, soutenue par Régions de France, elle est portée par Centre Inffo, en partenariat avec le réseau des Carif-Oref et l'Université ouverte des compétences (UODC). Elle est co-financée par les opérateurs nationaux du CEP (APEC, FPSPP pour le réseau des Fongecif/Opacif, Pôle emploi, Chéops pour le réseau des Cap emploi, l'Union nationale des missions locales).

Consacrée à la résolution de cas pratiques, à l'ingénierie financière, à la mutualisation de ressources, elle permet aux pairs qui pratiquent au quotidien le conseil en évolution professionnelle d'échanger sur des cas concrets. à une meilleure connaissance des pratiques mutuelles des réseaux d'opérateurs, la ComCEP contribue à la professionnalisation des conseillers en complément des dispositifs portés par leur propre réseau (565 membres en fin 2017).

## Normalisation des systèmes de description des données

Que ce soit en créant ses propres outils ou en participant à l'élaboration de normes, Centre Inffo met son expertise au service de la conception et de l'actualisation de systèmes normalisés de description des données :

- le **Formacode** (V12) thésaurus de l'offre de formation, est un outil de Centre Inffo, actualisé en partenariat avec le réseau des Carif-Oref et d'autres opérateurs publics. Il est utilisé dans tous les systèmes d'information publics et bases de données traitant des métiers et de l'offre de formation. Le Formacode est en accès libre pour tout utilisateur final, et payant pour tout acquéreur qui en ferait un usage commercial. Cette dernière formule cible particulièrement les éditeurs de logiciels de gestion de l'offre de formation. En offre de service complémentaire, Centre Inffo propose des sessions de formation pour faciliter l'appropriation de cet outil par les utilisateurs ;
- Centre Inffo poursuivra sa contribution aux travaux du langage **LHEO** (langage harmonisé d'échanges sur l'offre de formation) ;
- Centre Inffo finalisera au premier trimestre 2018 la **refonte du Thésaurus de la formation**, thésaurus documentaire dont la dernière édition date de 2006 ;
- Centre Inffo participe activement aux **travaux de normalisation de la commission Afnor NF X50 Formation professionnelle**. Elle élabore les normes NF, traite des projets normatifs nationaux et internationaux en cours (CEN et ISO) et statue sur la pertinence et la programmation des travaux ;
- Centre Inffo promeut le **référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA)** pilotés par la Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication. L'accessibilité des informations diffusées est en effet une exigence pour tous les services de communication publique en ligne de l'État et de ses opérateurs. Centre Inffo poursuivra en 2018 la mise en conformité des sites et portails qu'il gère, selon les étapes du plan de mise en conformité établi en 2010.
- Centre Inffo assurera la promotion auprès des acteurs du secteur orientation-formation du **RGPD (Règlement européen général pour la protection des données personnelles)**, dont l'application est fixée au 28 mai 2018.

# L'EXPERTISE DE CENTRE INFFO AU SERVICE DE SES PARTENAIRES

“ Les moyens mobilisés sur le programme « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » permettent d'assurer le développement et l'efficience des dispositifs de formation, dans un triple objectif d'insertion professionnelle, de sécurisation des parcours et de maintien dans l'emploi. ”

Carine Chevrier

Déléguée générale à la formation professionnelle et à l'emploi

## Porter la dynamique de l'innovation avec un ancrage territorial

Centre Inffo se donne pour objectifs :

- de contribuer à la constitution d'un **pôle formation du territoire de Saint-Denis**, en lien avec les élus, le Cnam, le futur Campus universitaire Condorcet et les projets de Saint Denis autour des JO de 2024,
- de devenir un **incubateur d'entreprises innovantes en formation**, en accueillant de jeunes entreprises développant leur activité autour d'un projet innovant, de nature technologique, pédagogique ou organisationnel. Ces entrepreneurs pourront être hébergés pour une durée de trois à dix-huit mois et bénéficier du soutien logistique et de l'expertise de l'association. Centre Inffo s'associera pour ce faire avec d'autres partenaires,
- de devenir la **maison des associations professionnelles du champ de l'emploi**, des RH, de la formation et de l'orientation. Centre Inffo héberge ainsi dans ses locaux depuis 2017 le Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFFOD) et le GARF depuis fin 2017. Cet « écosystème » permet la mutualisation des moyens supports et de l'expertise

## Une présence renforcée auprès des décideurs publics et des instances nationales

Dans le cadre de sa mission publique, Centre Inffo apportera son expertise aux décideurs et contribuera aux travaux des instances nationales de la formation et de l'orientation. Il poursuivra des partenariats actifs avec :

- **les ministères** : Centre Inffo apportera son appui constant aux services de la DGEFP, relatera des campagnes de communication menées par le ministère en charge de la Formation professionnelle, participera à des groupes de travail menés par la DGEFP, les ministères de l'Education nationale (Dgesco), de l'Enseignement supérieur (DGESIP), des Outremer (service militaire adapté), la DGE. Il répondra aux diverses sollicitations des services de l'État ;
- **Régions de France** : Centre Inffo poursuivra une politique active de rapprochement avec les élus régionaux, avec la Commission Emploi Formation professionnelle et apprentissage de Régions de France. Il informera sur les priorités, stratégies et dispositifs des Régions ;
- **les partenaires sociaux** :
  - avec le **Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation professionnelle (Copanef) et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)**, dans le cadre de la création de France Compétence, Centre Inffo travaillera à un nouvel accord- cadre de partenariat. Cet accord pourrait être axé sur la promotion et la valorisation des nouveaux rôles, missions et réalisations des partenaires sociaux dans l'animation et la gestion des dispositifs issus des réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle prévues pour le premier semestre 2018.

Dans l'attente de la prochaine mise en place de **France Compétences**, Centre Info poursuivra ses collaborations avec :

- le **Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles** (CNEFOP), dont il est membre par décret n° 2014-965 du 22 août 2014 : participation à la commission plénière, aux six commissions thématiques, assistance technique (réalisation du site internet, édition de documents) ;
- la **Commission nationale de la certification professionnelle** (CNCP) : participation aux réunions de la commission plénière et aux commissions spécialisées, organisation de réunions et journées d'actualités dédiées à la thématique de la certification pour accompagner la professionnalisation des acteurs ;

## DES PARTENARIATS ACTIFS SERONT POURSUIVIS AVEC :

- **France Stratégie** : participation au comité de pilotage et du Réseau emplois-compétences, diffusion des travaux sur le portail Orientation pour tous.
- le **Groupement des acteurs et responsables de formation** (GARF) : interventions en colloques, réalisation de l'enquête annuelle sur l'achat de formation et de baromètres de la formation ;
- l'**Association nationale des directeurs de ressources humaines** (ANDRH), dans le cadre de sa commission Emploi-Formation ;
- le **Forum des acteurs de la formation digitale** (FFFOD), dont Centre Info est membre fondateur : participation au bureau de l'association, co-animation des Rencontres annuelles et contribution aux événements, groupes de travail sur le financement des formations à distance ;
- la **Cité des métiers** : intervention hebdomadaire de Centre Info sur le pôle « Organiser son parcours professionnel et de formation » de la Cité des métiers de Paris- Universciences ;
- **Trouver une formation-CE**, site internet de référence et de valorisation de l'offre de formation dédiée aux élus

## Les réalisations en 2017

- **Pour les partenaires sociaux** : assistance technique aux séminaires/journées du Copanef (capitalisation des travaux, communication) ; assistance rédactionnelle à la refonte du site du FPSPP ; découpage de certifications en blocs de compétences pour le FPSPP ; formation des conseillers du réseau des Fongecif-Opacif
- **Pour des branches professionnelles et OPCA** :
  - Conception et réalisation d'un guide sur l'alternance dans la branche du médicament en partenariat avec le LEEM
  - Actualisation de l'architecture technique du site de Constructys, l'OPCA de la construction
  - Participation au « Guide du routard de l'alternance » piloté par Opcalia, avec le soutien du Medef, de l'Apec
- **Autres partenaires** :
  - **France Stratégie** : Participation à l'organisation du premier séminaire du Réseau Emploi-compétences) et à la diffusion des travaux des différents groupes de travail
  - **Fédération nationale des CIBC** : conception, mise en œuvre et publication du site internet
  - **CCI France** : poursuite du partenariat initié en 2016 pour la réalisation de pages écran de son site Internet sur les dispositifs de la FPC
  - **CCI de Lyon** : poursuite du partenariat initié en 2016 sur l'organisation à Lyon de matinales du droit de la formation organisée à Paris par Centre Info.
  - **Trouver une formation-ce** : valorisation de l'offre de formation et des informations dédiée aux acteurs du dialogue social en entreprise. Co-organisation d'une manifestation

du personnel : mise en visibilité de l'expertise de Centre Info sur le nouveau cadre du dialogue social en relation avec la formation professionnelle continue,

- le **Comité mondial des apprentissages tout au long de la vie** qui a organisé le 5<sup>e</sup> Forum mondial sur « Formation professionnelle et territoires apprenants » à Madrid (avec la participation de Centre Info) ;
- avec l'**organisation des Olympiades** des métiers pour promouvoir la finale nationale 2018 à Caen ;
- des **Universités et grandes écoles organisant des masters** et DU en management/ingénierie/droit de la formation (Paris-Dauphine, Cergy-Pontoise, Lille 1, Cnam...) pour apporter des ressources aux futurs professionnels et leur donner des occasions de mises en situation réelle sur des projets portés par Centre Info.

# ACCOMPAGNER LES RÉGIONS DANS LEURS NOUVELLES PRIORITÉS

**L**e rôle des Régions en matière de formation professionnelle et de l'apprentissage est profondément modifié par la réforme. Centre Info se mobilise pour les accompagner.

## Observer et accompagner les Régions

Centre Info doit :

- apporter une information sur les stratégies emploi-formation des décideurs en Régions ;
- en relation avec les opérateurs régionaux, accompagner les élus dans l'exercice de leur mandat ;
- poursuivre le partenariat avec Régions de France (congrès 2018, productions communes, convention...);
- faire connaître les politiques régionales de formation et d'orientation notamment par le biais de monographies régionales ;
- suivre la mise en place des CPRDFOP pour la période 2017-2021 ;
- développer de nouveaux projets avec les Carif-Oref, avec le renouvellement d'un accord-cadre de partenariat ;
- créer les conditions d'un véritable partenariat permanent entre Centre Info et les responsables formation professionnelle et apprentissage des Régions ;
- être acteur de la continuité territoriale par une action volontariste auprès des régions et collectivités d'Outre-mer, avec la préparation de la seconde URCOM - Université de la formation professionnelle des Régions et collectivités d'Outre-mer (en lien avec elles, avec les ministères chargés de la Formation professionnelle et des Outre-mer) ;

Treize Régions en métropole



Trois DOM-ROM (Départements d'outre-mer-Régions d'outre-mer)



# 5 400

abonnés sur twitter régions

Le site de Centre Info « Régions et Formation » principal vecteur d'information sur les acteurs régionaux, les actions des Régions et les nouvelles priorités régionales

La base « Formation et Apprentissage en régions » recense l'ensemble des aides, dispositifs et outils régionaux.

[www.regions-et-formation.fr](http://www.regions-et-formation.fr)

## RENFORCER LES LIENS DE COOPÉRATION AVEC LES CARIF-OREF

Dans un paysage institutionnel en pleine évolution, Centre Info travaille en permanence à renforcer la complémentarité de ses actions avec celles des Carif-Oref (groupes techniques, partenariat pour la ComCEP-communauté digitale de métier pour les conseillers en évolution professionnelle, rencontres régulières et participations croisées lors de l'organisation d'événements).

Centre Info met à disposition ses infrastructures pour accueillir les groupes de travail du Réseau des Carif-Oref.

Centre Info répondra aux sollicitations des Carif-Oref pour contribuer à la professionnalisation des professionnels de l'orientation et de la formation sur leur territoire.

## RENFORCER L'EXPERTISE DES SERVICES DE FORMATION DES CONSEILS RÉGIONAUX

Centre Info poursuivra son appui au CNFPT pour organiser des journées d'échanges et de formation destinées aux agents des services de formation professionnelle et d'apprentissage des Conseils régionaux. L'objectif est d'appuyer leur expertise et de les aider dans la mise en œuvre de nouveaux dispositifs.

## Interventions auprès des acteurs régionaux en 2017

- **Renforcement du partenariat avec Régions de France :** Participation au Congrès de Régions de France en septembre 2017 à Orléans, et diffusion d'une brochure sur les expériences innovantes en région, réalisée en collaboration avec Régions de France
- **Rencontres sur site avec les élus et opérateurs régionaux** Rencontres des élus « formation professionnelle et apprentissage », directeurs de formation et directeurs d'Opca dans les collectivités et régions d'Outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin)
- **Accompagnement des collectivités territoriales** Mission d'appui à la collectivité de St Pierre-et-Miquelon pour « l'élaboration d'un diagnostic sur l'organisation et le fonctionnement des stratégies et dispositifs de formation professionnelle sur le territoire » : enquête auprès des entreprises, des acteurs « formation » et formation-action
- **Formation des agents du CNFPT :** sur la qualité en formation et sur l'impact de la réforme de 2014 sur la fonction publique
- **Coopération avec le Réseau des Carif-Oref** Préparation commune et co-animation des 1ères Assises nationales de l'information sur la formation « A l'ère des open et big data, quels impacts sur nos métiers ? » pour les professionnels de l'information sur la formation. Création et animation d'un site internet dédié  
Contribution du Réseau à la préparation de la 15ème UHFP  
Participation aux Rencontres 2017 des Carif-Oref
- **Professionnalisation des opérateurs régionaux**
  - Agefma Martinique (entretien professionnel) ;
  - GIP Arifor, à Châlons-en-Champagne (Réforme de la FPC dans les entreprises)
  - PRAO à Lyon (décret qualité de la formation)
  - GIP Espace compétences PACA (Taxe d'apprentissage : composition, collecte et redistribution)
- Informer sur les stratégies et actions régionales : mise en conformité des contenus des supports de Centre Info (sites internet, bases de données et plaquettes d'information).

# CENTRE INFFO, AU CARREFOUR DE L'EUROPE ET DE LA FRANCOPHONIE

*Correspondant du Cedefop en France, Centre Inffo occupe la position privilégiée d'informer les partenaires et publics européens sur les politiques et pratiques françaises de formation.*

## *Informer sur le système français avec le Cedefop et Erasmus + France*

Centre Inffo a été retenu sur appel d'offres par le Cedefop pour renouveler pour la période 2016-2019 la coordination du Réseau ReferNet France (réseau européen de référence et d'expertise-France). Le programme d'activités 2018 prévoit la mise à jour d'une base de données sur les stratégies et dispositifs français en matière de mobilité, la rédaction de deux études thématiques et d'un rapport sur les politiques et dispositifs de formation en France, l'alimentation et l'actualisation du site ReferNet France, la participation aux deux réunions annuelles européennes de ReferNet.

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec l'agence Erasmus + France Éducation-Formation, Centre Inffo :

- développera l'information sur l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA) ;
- contribuera au développement et à la promotion d'Epale, plateforme consacrée à la formation des adultes en Europe à l'image du supplément presse réalisé en novembre pour le lancement de l'outil ;
- valorisera, sur le portail Orientation pour tous, les informations fournies par Erasmus + sur la mobilité en Europe, et sa mise en œuvre pratique (liste de partenaires potentiels...).



3 800

abonnés sur twitter

Le site « Europe-international-et-formation » continuera à couvrir l'actualité de la formation professionnelle à l'échelle supranationale et transnationale : politiques européennes, pratiques dans les pays voisins.

## Exporter à l'international les valeurs du système français

À l'échelle internationale extra-européenne

- Centre Inffo poursuivra le développement du **réseau francophone d'organismes d'information sur la formation**, initialisé en 2017 en lien avec des institutions internationales, et impliquant des pays de la Francophonie : Belgique, Canada, Luxembourg, Maroc, Sénégal, Suisse, Togo, Tunisie.
- Centre Inffo, en lien avec Expertise France et la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) des ministères sociaux, est positionné sur des **projets de coopération en appui à la modernisation** et au développement des systèmes de formation professionnelle de pays hors UE.
- Un **programme bilatéral** de coopération dans le champ de la formation professionnelle a été établi pour 2017-2018 avec le **Maroc**, auquel Centre Inffo participe en appui à la réforme de la gouvernance et à la promotion de la formation professionnelle. D'autres projets sont en phase d'étude ou de déploiement, en particulier avec la Tunisie et le Gabon.
- **Au Sénégal**, Centre Inffo reconduira avec l'Office national de formation professionnelle une formation certifiante destinée aux responsables formation d'entreprises.

### Euroguidance France

Centre Inffo est un acteur majeur d'Euroguidance France, le réseau européen en faveur de l'orientation et de la mobilité en Europe (géré et piloté par l'agence Erasmus + Éducation Formation France), en partenariat avec les autres centres de ressources et l'agence.

Sont prévus en 2018 : l'alimentation du site Euroguidance France (refondu en 2017), la co-organisation avec les autres centres d'une conférence nationale, la rédaction d'articles d'actualité pour le site Europe et formation et Orientactuel, la diffusion d'un guide sur le système et les pratiques d'orientation tout au long de la vie en France, en version française et en version anglaise auprès des partenaires français et européens.

## Réalisations en 2017

### Pour le réseau ReferNet - Cedefop

- Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne (conclusions de Riga) en France 2016-2017 ; étude « Sensibilisation et orientation dans les politiques de développement des compétences » ; actualisation du Country report 2016 et de la base de données du Cedefop « Mobility scoreboard » ; actualité pour le site du Cedefop
- participation à trois réunions transnationales du réseau :

### Pour le réseau Euroguidance

- réalisation d'une affiche déclinant le programme Erasmus + (6 500 exemplaires)
- contribution à la brochure « Les pratiques d'orientation tout au long de la vie en France », en français et en anglais ; contribution à la refonte du site euroguidance-france.org

### Partenariat avec Erasmus + Education Formation France

- promotion des Erasmus Days
- intervention lors de la conférence nationale de l'AEFA
- participation au conseil d'orientation de l'Agence

### Avec la Commission européenne

- coordination française de la Semaine européenne des compétences professionnelles

### Sur l'espace francophone et international

- création et première réunion du Réseau francophone d'organismes d'information sur la formation avec la Belgique, le Luxembourg, le Togo et le Sénégal (Paris)
- formation au titre professionnel de « responsable de formation » et à l'ingénierie de certification pour l'Office National de la Formation Professionnelle (ONFP) à Dakar
- programme d'intervention avec Expertise France dans le cadre de la coopération bilatérale franco-marocaine 2017-2018
- groupes de travail de la DAEI relatifs aux actions de coopération internationale dans le champ emploi et formation ; participation au CORSEC
- intervention lors du 4<sup>ème</sup> Forum mondial des apprentissages tout au long de la vie (Madrid)
- accueil de délégations étrangères (Turquie et Uruguay)

### Informations sur l'Europe

- refonte du site thématique de Centre Inffo qui devient Europe-international-et-formation
- actualisation des brochures de présentation du système français (4 et 20 pages en plusieurs langues)
- formation pour le Centre National Pédagogique des Maisons Familiales et Rurales à l'impact de la construction européenne sur les politiques d'éducation et de formation »

# FAVORISER L'INVESTISSEMENT MASSIF DES ENTREPRISES DANS LES COMPÉTENCES DES SALARIÉS

L'objectif prioritaire de 2018 sera de permettre aux professionnels d'anticiper les réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle, tout en confortant leur maîtrise des dispositifs en vigueur.

## *Informer, Animer, Former, Expertiser,*

La question de la professionnalisation et de l'information des acteurs des ressources humaines, de l'emploi, de l'orientation et de la formation est devenue centrale dans le développement de la formation.

Face à l'externalisation croissante de l'expertise formation dans les PME et aux questions toujours plus pointues des grandes entreprises, Centre Inffo s'attachera à apporter des solutions clefs en main en anticipant sur les évolutions en matières de formation professionnelle.

À l'occasion des nombreuses manifestations organisées par Centre Inffo (colloques, sessions de formation, matinées et événements d'actualité), l'association a développé une réelle capacité d'organisation et de gestion des événements liés au secteur orientation-formation. Elle développera une approche vidéo pour diffuser plus largement ces interventions et gagner en notoriété pour la capitalisation des débats.

En 2018, Centre Inffo s'attachera donc à animer le débat public, à créer des outils d'aide à la décision, à faire se rencontrer les acteurs et parties prenantes et à leur diffuser en permanence une information fiable et impartiale.

Centre Inffo valorisera les différentes missions de l'observatoire et l'activité de conseil et d'ingénierie par la publication de synthèses de retours d'expérience.

### Les dossiers de Centre Inffo



## Informer les professionnels

### LA PRESSE D'ACTUALITÉ AU PLUS PRÈS DE SES LECTEURS

Les deux publications « presse » de Centre Inffo permettent de suivre au plus près l'actualité du secteur

- **Le Quotidien de la formation**, lettre électronique, cible un public de décideurs et privilégie les informations institutionnelles.
- **Le magazine Inffo Formation**, disponible en deux supports (papier et numérique) élargit son public en adoptant une formule magazine (rubriques diversifiées, interviews, portraits).

Une sélection d'articles de ces deux publications fait l'objet de deux lettres électroniques thématiques gratuites : :

- **Orientactuel**, consacrée à l'orientation et aux transitions professionnelles, réalisée en partenariat avec l'Onisep (4 140 abonnés)
- **La Lettre de l'innovation en formation**, lancée en amont des Trophées de l'innovation, qui seront décernés lors de l'Université d'hiver de la formation professionnelle en 2018. Bimestriel, ce nouveau média numérique et gratuit recense les initiatives innovantes des acteurs de la formation. A l'instar d'*Orientactuel*, La lettre de l'innovation en formation donne à lire gratuitement des articles déjà parus dans *Le Quotidien de la formation* et *Inffo formation*.

Pour élargir l'audience de ses publications, Centre Inffo poursuivra en 2018 l'édition et la diffusion en accès libre, de « Dossiers de Centre Inffo », sélection thématique d'articles parus dans *Inffo formation*, enrichis de compléments bibliographiques et juridiques.

Des chroniques thématiques sont réalisées par des experts de Centre Inffo sur le droit, l'ingénierie de formation, les questions relatives aux Régions et à l'Europe-International...

### UNE DOCUMENTATION VIVANTE SUR LA FORMATION

Mémoire vive de la formation professionnelle en France, Centre Inffo met en ligne rapports et études officiels, donne accès à près de 44 000 notices bibliographiques, réalise des dossiers documentaires et bibliographies pour accompagner les sujets d'actualité.

### LA RICHESSE DES RESSOURCES DES SITES THÉMATIQUES INTERNET

Centre Inffo s'appuie principalement sur ses sites internet thématiques (droit, actualité, Europe, Régions, ressources documentaires) pour capitaliser et diffuser l'information traitée. Les nombreuses ressources disponibles sont actualisées en permanence et en accès libre.

La diversité des dispositifs et des acteurs se retrouve dans la richesse des contenus des sites dont la consultation est en hausse régulière. L'architecture de ces sites est en cours de refonte pour garantir un accès rapide, simple et intuitif aux informations dans une logique axée sur les attentes des utilisateurs.

### Informer le grand public

A travers les portails nationaux Orientation pour tous, VAE, alternance, Euroguidance, Centre Inffo s'adresse directement au grand public.

De nombreuses rubriques des sites de Centre Inffo ou de plaquettes d'information s'adressent au grand public :

- les fiches Droits et dispositifs sur [www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr) ;
- les fiches juridiques de [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) ;
- la série de plaquettes d'information sur le système français de formation, en plusieurs langues ;
- des infographies sur les dispositifs européens de mobilité.

En face-à-face avec le grand public, Centre Inffo assure sa présence hebdomadaire à la **Cité des métiers de Paris** sur le pôle « Organiser son parcours professionnel et de formation ». Au cours d'entretiens personnalisés et anonymes, il s'agit de conseiller une personne sur ses droits à la formation professionnelle continue, et de l'aider à trouver l'action de formation la mieux appropriée à son projet professionnel.

## DÉVELOPPER LA RÉGULATION DU SYSTÈME DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAR LA QUALITÉ

La certification et la qualité de la formation sont notamment au cœur des enjeux de la réforme.

Centre Inffo assurera ainsi des journées d'information sur la certification sur ces sujets en lien avec la CNCP et les partenaires sociaux.

Centre Inffo poursuivra l'accompagnement des organismes de formation dans leur stratégie qualité, en lien notamment avec les financeurs publics.

Les manifestations organisées en partenariat les années précédentes seront poursuivies en 2018 (avec la CNCP, avec le Copanef et les partenaires sociaux, avec Dalloz Éditions, avec le réseau des CCI...).



catalogue de l'offre de formation

2017-2018

Centre Inffo

L'expert formation au service  
de votre professionnalisation depuis plus de 40 ans



Centre Inffo

## Animer des dynamiques entre pairs

### L'ANIMATION DE RÉSEAUX ET DE GROUPES DE TRAVAIL

Un des savoir-faire reconnus de Centre Inffo est l'animation de réseaux de professionnels et de groupes de travail aboutissant à des productions originales. Il participe ainsi à la dynamique du secteur et à la professionnalisation constante de ses acteurs.

En 2018, Centre Inffo poursuivra l'**animation des communautés digitales professionnelles** :

- sur la qualité en formation
- pour le compte de l'AFT (Association Française des Transports), sur l'orientation professionnelle sectorielle.

En matière documentaire, Centre Inffo est particulièrement impliqué dans des réseaux professionnels. Il animera

- pour le compte du Cedefop, le réseau **ReferNet France** ;
- le **réseau documentaire national Ariane**, qui réunit des professionnels de l'information-documentation des acteurs publics (Afp, France Stratégie, Céreq, CIDJ, Cnam-CDFT, Cité des métiers de Paris, DGEFP, Injep, Irès, Onisep) pour valoriser les fonds documentaires, promouvoir les travaux documentaires des membres du réseau et lier des partenariats pour créer de nouveaux produits documentaires. En 2017, le réseau s'est enrichi de deux nouveaux membres représentant le CNFPT (Centre national de la Fonction publique territoriale) et l'IGEN-IGAENR (Inspection générale de l'Éducation nationale – Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche) et un site internet dédié a été créé. En 2018, l'accent sera mis sur l'accroissement de ce réseau et son ouverture aux dynamiques régionales.

Centre Inffo participe également au **réseau documentaire recherche TEF** (Travail emploi formation) animé par le Céreq et plus axé sur la recherche.

Il pilotera également le groupe de travail documentaire « Emploi-formation » de l'Association des bibliothécaires documentalistes spécialisés (ADBS).



## Former

Organisme de formation, Centre Inffo contribue à la professionnalisation des acteurs et propose 35 actions de formation dans son catalogue 2018, d'une durée d'un à cinq jours, dans les **six domaines suivants** :

- Tous professionnels de la formation - maîtriser l'environnement et le droit de la formation ;
- Entreprises - piloter et gérer la fonction formation ;
- Organismes de formation - respecter ses obligations ;
- Organismes de formation - développer son activité ;
- Conseillers d'orientation professionnelle - informer sur les dispositifs de formation ;
- Formateurs - optimiser sa pédagogie et son ingénierie de formation.

Centre Inffo, membre du FFFOD - Forum des acteurs de la formation digitale - développe aussi **une offre de formation mixte** avec du présentiel et de la formation à distance.

Face à la baisse de fréquentation des sessions inter-entreprises, Centre Inffo adapte cette **offre en intra-entreprise** pour répondre aux demandes spécifiques de commanditaires dans le champ formation-orientation. Ces marchés sont conclus à la suite de demandes spontanées, de prospection commerciale et de réponse à appels d'offres.

Centre Inffo animera en 2018 un **nouveau parcours de professionnalisation multimodal** pour les adhérents d'**Opcalia Martinique**, qui mixe actions de formation à distance et en présentiel.

Centre Inffo poursuivra les opérations nationales de formation engagées depuis plusieurs années avec :

- le **ministère chargé de l'Éducation nationale** pour la professionnalisation des réseaux académiques de la formation continue ;
- le **CNFPT** pour la conception et l'animation des journées d'échanges de pratiques destinées aux agents des services de formation professionnelle et apprentissage des Conseils régionaux.

Les réformes seront au cœur de l'actualité 2018. Centre Inffo poursuivra l'organisation des événements collectifs prospectifs et stratégiques « **Dessine-moi la réforme** » pour permettre aux acteurs de décrypter les nouveaux enjeux et concepts et d'en anticiper l'impact sur leur activité.

## Réalisations en 2017

En 2017, Centre Inffo a réalisé 297 prestations orales et atteint une audience directe de plus de 7 000 personnes :

- 163 prestations de formation, au bénéfice de 1 460 stagiaires de la formation professionnelle. Les trois quarts sont des prestations en intra-entreprise
- 55 prestations d'information pour 4 549 participants, dont 22 commanditées et 24 à l'initiative de Centre Inffo (matinées d'actualité, rendez-vous du droit de la formation, ateliers d'ingénierie qualité, petits déjeuners). Y figurent notamment 6 manifestations gratuites, dont les Assises nationales de l'information sur la formation les interventions en région avec la DGEFP sur la Loi Travail, le séminaire sur la qualité dans les CFA, le colloque de la Semaine européenne des compétences, les Relais du dialogue social...
- 78 prestations d'expertise (conseil personnalisé, audits de conformité)
- 4 webinaires, qui ont atteint le taux record de 2416 inscrits

	Sessions	Participants
Sessions de formation inter-entreprises dans les locaux de Centre Inffo (catalogue)	36	229
Sessions de formation intra-entreprises (commanditées)	127	1231
<b>1. Total sessions de formation Centre Inffo</b>	<b>163</b>	<b>1 460</b>
Événements d'information payants organisés par Centre Inffo (matinées d'actualité, rendez-vous du droit, ateliers qualité, petits-déjeuners...)	24	660
Événements d'actualité gratuits	6	1 001
Webinaires gratuits	4	2 416
<b>2. Total prestations d'information à l'initiative de Centre Inffo</b>	<b>33</b>	<b>4 077</b>
Événements d'actualité/d'information commandités (conférences, interventions, petits-déjeuners)	22	1 412
Prestations d'expertise	78	61
<b>3. Total prestations commanditées</b>	<b>100</b>	<b>1 473</b>
<b>TOTAL (1 + 2 + 3)</b>	<b>297</b>	<b>7 010</b>

Ils ont choisi Centre Inffo en 2017 :

Afpa, Agefiph, Agefos-Pme, Agrosup-Eduter, CCI France, CESI, Compagnons du Devoir, CSFC, EBS, FPSPP, INRS, IRSN ; Jeff de Bruges, GIP FCI, Pôle emploi, PRAO, Constructys, Opcalia, Transdev, Suez, Veolia...

## Expertiser, ouvrages, conseils

### L'EXPERTISE JURIDIQUE

Centre Inffo a acquis une légitimité et une notoriété incontestables en droit de la formation.

Le cœur de la capitalisation de cette expertise réside dans l'ouvrage Les Fiches pratiques de la formation continue qui comporte l'analyse de l'ensemble des textes des réformes récentes impactant la formation et l'orientation.

#### Réalisations en 2017

**Base de données des textes conventionnels** : enrichissement par 201 notices de textes conventionnels au BOCC et des arrêtés d'extension au JORF.

**Création d'une table des intitulés de branche** permettant de relier les différentes BDD de Centre Inffo entre elles grâce à l'intitulé de la branche (les textes conventionnels, les adresses, les Opca, les CQP).

**Publication et actualisation des Fiches pratiques** : 189 mises à jour et encadrés pratiques des 38 chapitres, envoi de 12 alertes mensuelles courriels et 4 lettres.

**Les 5 articles plus populaires** :

- Carte de séjour « passeport talent » : conditions de délivrance ;
- Décret VAE : nouvelles modalités de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> octobre 2017 ;
- Nouvelles conditions de délivrance du titre professionnel du ministère charge de l'Emploi ;
- Refonte de l'aide individuelle à la formation (AIF) ;
- Mise en œuvre du PACEA par les Missions locales et autres acteurs

**Dans la collection « guide juridique »**, publication en version papier et numérique :

- Organismes de formation - Toute la réglementation de votre activité (réédition 2017, et une édition spéciale pour la chambre syndicale des formateurs consultants (CSFC) ;
- Organismes de formation - Remplir le bilan pédagogique et financier (BPF) : mode d'emploi (réécriture complète + nouvelle maquette) ;
- Journal de l'année des textes officiels sur la formation professionnelle (édition 2017) ;
- Formation des agents publics (édition 2017).
- Préparation de l'édition 2018 des Fiches pratiques de la formation continue : ouvrage et site internet

**Missions d'audit juridique**

- 26 missions d'expertise ou d'audit de conformité juridique

Sa **version numérique** (sur le site [www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr)), **actualisée en continu**, propose de nombreux compléments : dossiers, synthèses, adresses utiles...

- **une édition 2018** est prévue pour les différents guides juridiques déjà publiés en 2017 (« Organisme de formation : toute la réglementation de votre activité », « Organismes de formation : remplir le bilan pédagogique et financier », « Formation des agents publics »), ainsi que pour le Journal de l'année juridique 2017
- Centre Inffo proposera à nouveau son expertise à des **commanditaires privés** (entreprises, organisations professionnelles, Opca, organismes de formation) pour la **création et la rédaction de documents** d'information et de communication **sous marque blanche**.

### SERVICES D'ASSISTANCE JURIDIQUE

- Le développement d'accompagnements personnalisés courts se confirme sur trois thèmes :
  - **les diagnostics courts et audits de conformité réglementaire** des documents conventionnels et contractuels (cible : les services de formation des entreprises et les prestataires de formation) ;
  - **le diagnostic à 360°** du niveau de respect des obligations juridiques de l'activité d'organisme de formation : obligations vis-à-vis des clients, de l'administration, des stagiaires, des formateurs, de la comptabilité, de la publicité... ;
  - **l'accompagnement des prestataires de formation** à la constitution de dossiers de **demandes d'enregistrement de certification au RNCP**-Répertoire national des certifications professionnelles et à l'Inventaire.
  - l'accompagnement des prestataires de formation du secteur de la santé à la constitution de dossiers de **demandes d'habilitation des programmes de DPC**-Développement professionnel continu.

### L'EXPERTISE DOCUMENTAIRE

Centre Inffo actualise ses outils documentaires de référence pour le secteur emploi-formation :

- la **V12 du Formacode**, thésaurus de l'offre de formation, qui permet d'indexer dans des bases de données l'ensemble des caractéristiques des organismes de formation et des actions de formation. Centre Inffo propose aux professionnels de la documentation des formations adaptées pour s'approprier cette nouvelle version ;

- une **nouvelle édition du Thesaurus de la formation**, outil de référence pour la terminologie, finalisée au premier trimestre 2018 ;
- de nouvelles productions **documentaires** disponibles sur le site Ressources de la formation, en accompagnement des événements et manifestations d'information réalisées par Centre Inffo.

#### Dossiers documentaires réalisés en 2017

- Qualité de l'offre de formation : quelles procédures mises en œuvre en 2017 ?
- La qualité dans les CFA
- CléA
- Construire et animer une action de formation : des outils pour le formateur
- Les relais 2017 du dialogue social
- 15<sup>ème</sup> UHFP et l'UHFP Entreprise



## L'EXPERTISE EN INGÉNIERIE ET LE CONSEIL SUR LE CHAMP EMPLOI-FORMATION-ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Centre Inffo déploie son offre d'accompagnement conseil sur quatre axes :

- l'aide à la stratégie de développement ;
- l'ingénierie de certification, de formation et pédagogique : construction de référentiels, structuration des certifications en blocs de compétences, l'accompagnement des prestataires de formation à la constitution de dossiers de demandes d'enregistrement de certification au Répertoire national des certifications professionnelles et à l'Inventaire ;
- l'accompagnement stratégique et opérationnel aux universités d'entreprises ;
- le déploiement des politiques de formation en entreprise ;
- Centre Inffo continuera d'accompagner les initiatives qualité des organismes de formation notamment par des prestations sur mesure (étude d'opportunité, choix de démarches qualité, appui à la mise en œuvre, assistance en ingénierie dédiée au renseignement de Datadock).

## Réalisations en 2017

Centre Inffo a réalisé des missions de conseil et développement en ingénierie pour les professionnels du secteur sur divers sujets :

- **Conseil personnalisé :**
  - Certification : appui à enregistrement au RNCP ou recensement à l'Inventaire pour 19 organismes
  - Qualité : appui à la mise en œuvre, aide au choix d'une stratégie pour 5 organismes.
- **Poursuite de la mission d'accompagnement**, initiée en 2011, de l'université d'entreprise de l'IRSN. En 2017, neuf modules de formation – terminés ou en cours- ont ainsi bénéficié d'un appui en ingénierie de formation et pédagogique. En complément, réalisation de cinq actions de formation de formateurs de deux journées chacune.
- **Appui à l'habilitation d'organismes formateurs à CléA** commandité par le COPANEF : instruction de 13 dossiers et 6 auditions pour la Région Grand Est et la Région Bourgogne Franche Comté
- **Appui stratégique et développement de l'offre de l'AFT** : professionnalisation des équipes sur le champ information / orientation , publication d'une offre de services publiée et à un référentiel de processus internes de réalisation.

## POURSUITE D'OPÉRATIONS LONGUES COMMANDITÉES

Les missions de conseil et d'ingénierie se poursuivront notamment auprès des commanditaires suivants :

- Secours catholique, AFT (Association Française des Transports) ;
- l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) qu'il accompagne depuis 2011 : appui technique à la mise en place en 2015 de ses écoles internes (Expertise, Crise, Stratégie, Management) et ingénierie pédagogique pour la création de modules de formation aux métiers de l'IRSN ;
- la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon ;
- le COPANEF, pour l'accompagnement des COPAREF dans le cadre de l'habilitation « formation à CléA ».

## SE POSITIONNER EN INTERMÉDIATION ENTRE BESOINS DES ENTREPRISES ET DE FORMATION : DÉPLOIEMENT DE LA VERSION 2 DE KELIXTO



Centre Inffo poursuit la commercialisation de Kelixto auprès des entreprises et auprès des organismes de formation.

Kelixto est un outil, en mode SaaS, d'optimisation des recherches d'actions de formation et de productivité pour les DRH et les responsables de formation. C'est aussi un outil de performance pour les organismes de formation.

Centre Inffo a travaillé avec les utilisateurs de Kelixto afin d'en accroître l'efficacité, dans un esprit de sobriété et de simplicité de ses fonctionnalités et de ses interfaces.

## Certificats Centre Inffo

Pour répondre aux attentes de plus en plus marquées en matière de certification, Centre Inffo veillera à proposer sur son catalogue des formations certifiantes éligibles à terme au CPF.

En 2018, Centre Inffo délivrera les premiers certificats « **Référent réglementaire de l'organisme de formation** » attestant de la maîtrise et de l'application de la réglementation spécifique aux prestataires de formation. Ce certificat s'obtient à l'issue d'épreuves organisées par Centre Inffo, soit directement soit à l'issue d'un parcours de formation organisé en cinq modules.

Centre Inffo proposera courant 2018 un nouveau certificat validant des compétences en matière de **rédaction de référentiels métiers, référentiels de compétences et de certifications**. Ce certificat s'adressera à toute personne en organisme de formation, branche professionnelle ou entreprise intéressée par la formulation, la structuration et l'évaluation des compétences.

# PILOTER LA PERFORMANCE DE CENTRE INFO

*La mission de Centre Inffo lui confère des responsabilités particulières. Une démarche « d'opérateur responsable » est une des pierres angulaires de son action. Elle permet d'identifier précisément la volonté soutenue, dans la longue durée, d'un pilotage de la performance, où la transparence vis-à-vis de ses commanditaires est aussi déterminante que l'usage optimal des ressources publiques.*

## DES OUTILS DE PILOTAGE INTERNE RENFORCÉS POUR UNE PLUS GRANDE PERFORMANCE

Le renforcement du pilotage interne repose sur une hiérarchie impliquée et formée à tous les niveaux. Les outils de cartographie des processus, de cartographie des risques et d'élaboration des procédures de contrôle interne et de suivi des marchés mis en place depuis 2016 sont régulièrement actualisés, dans le cadre de l'activité du de contrôle interne.

Les objectifs fixés aux membres de l'équipe de direction figurent progressivement de façon détaillée dans des lettres de mission, portées à la connaissance de l'ensemble des salariés.

Centre Inffo, en tant qu'acteur responsable, s'est mobilisé dès 2017 sur les enjeux du nouveau Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) qui entrera en vigueur le 25 mai 2018. Il met en œuvre en interne les différentes dispositions applicables sur ce sujet.

## PRIORITÉ À L'INFORMATION ET À LA FORMATION DU COLLECTIF DE TRAVAIL

Garantir un sentiment d'appartenance des salariés au collectif de travail en veillant en permanence à la meilleure diffusion possible des informations au sein de l'association est une préoccupation constante de la direction, avec l'instauration de rencontres régulières avec l'ensemble du personnel consacrées aux projets et réalisations de l'association et l'organisation de séminaires.



La priorité pour 2018 sera donnée à la formation des salariés et de l'encadrement et à la réalisation de projets collectifs dans le cadre d'initiatives des salariés.

## PROMOUVOIR LE PARTAGE ET LA CAPITALISATION DES SAVOIRS ET DES CONNAISSANCES

Un poste de gestionnaire des connaissances a été créé, fin 2017, au sein du département Observatoire. Cette mission a pour objectif de promouvoir et de mettre en œuvre la capitalisation et le partage des connaissances au sein de l'association, de faciliter le décloisonnement et une meilleure transversalité entre les unités. Renforçant la logique des communautés de pratiques, cette mission de gestion des connaissances apportera une nouvelle dynamique aux différents projets portés par Centre Inffo (UHFP, URCOM, COMCEP...).

Ces actions seront accompagnées par le choix d'un outil collaboratif à l'automne 2018.

## PERSPECTIVES RH

Conscient de l'importance du capital humain, Centre Inffo met l'accent sur :

- l'accompagnement des salariés, sur la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux ;
- l'attention sur les organisations du travail au sein des unités afin, d'une part, d'en accroître les performances et la pertinence et, d'autre part, d'en rechercher en parallèle la qualité de vie au travail.

L'année 2018 sera marquée par :

- le cahier des charges et le paramétrage du prélèvement des impôts à la source qui devrait être mis en œuvre le 1er janvier 2019 ;
- la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), notamment avec la création d'un recueil des consentements ;

- la mise en place d'une cartographie des métiers et des compétences ;
- la préparation de l'entretien d'évaluation (pour mise en place en 2019) ;
- la généralisation de l'évaluation des formations du plan de formation.

## Ressources Humaines en 2017

- Mise en place de la DUP
- Mise en œuvre de la DSN (phase 3)
- Evènement quizz sur les pratiques addictives
- Mise en œuvre du bulletin de paie simplifié
- Mémento sur les règles de suppléance des élus
- Charte pour la lutte contre les discriminations
- Charte éthique
- Mise en œuvre de la Charte égalité Femmes/Hommes
- Révision de la Charte d'utilisation des systèmes d'information
- Elaboration d'un diagnostic RH
- Poursuite de l'investissement de Centre Inffo :
  - dans l'alternance avec le recrutement de 3 contrats de professionnalisation/apprentissage et de 8 stagiaires
  - dans la démarche d'amélioration continue de ses process (professionnalisation des équipes sur les exigences qualité)
  - l'évolution professionnelle des salariés : création de 6 postes de consultants seniors, d'une coordinatrice de l'organisme de formation, d'une responsable juridique auprès de la direction et d'une responsable de knowledge management

## LE DÉPLOIEMENT DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PERFORMANCE DES OUTILS DE TRAVAIL

Depuis plusieurs années, Centre Inffo renouvelle les outils au cœur de ses processus de production et de gestion.

En 2018, sont prévus :

- la modernisation du réseau informatique,
- l'ajout de fonctionnalités au système d'information commerciale et l'amélioration de son utilisation. La version 2 est opérationnelle depuis novembre 2017.

### Déploiement des investissements nécessaires à la performance des outils de travail en 2017

- L'utilisation de nouveaux outils de réseaux sociaux de formation et d'évaluation (plateforme de formation à distance Moodle, Jamespot, webinaires) a permis de développer une offre de service réactive et collaborative.
- Evolution significative des outils de gestion commerciale : Avec la mise en production d'une nouvelle version du logiciel commercial avec un nouveau prestataire, Centre Inffo dispose désormais d'outils performant pour assurer la commercialisation des produits
- Mise en place de nouveaux outils de pilotage (revues mensuelles de suivi d'activité, comptabilité analytique).
- Rénovation et réorganisation des sites d'information thématiques de Centre Inffo (droit, actualité, Europe, Régions, ressources documentaires) selon les préconisations d'un cabinet spécialisé, de l'automne 2017 à fin 2018.
- Généralisation de la dématérialisation des supports de formation et renforcement de la multimodalité des formations.

Ce système ouvre de nouvelles perspectives en matière de prospection en permettant d'affiner le ciblage des campagnes promotionnelles et de mieux en analyser les retours. Une action de fiabilisation des données clients sera entreprise en lien avec la Poste. Enfin, la Boutique en ligne de Centre Inffo sera rénovée pour accroître son attractivité parallèlement à la rénovation des sites de Centre Inffo.

En 2018, Centre Inffo se dotera de moyens nouveaux d'animation interactive pour ses événements et ses manifestations. Il développera également une approche vidéo pour élargir son audience.

## POURSUIVRE LA DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Centre Inffo est une association socialement responsable. À cet effet, elle participe au mouvement contribuant au développement durable, sur les volets de l'environnement et de la responsabilité sociale.

S'inspirant du plan national « Administration exemplaire » Centre Inffo poursuivra en 2018 la mise en œuvre des trois grands objectifs qu'il s'est donnés :

- diminution de la consommation de papier, de la consommation d'énergie et des gaspillages de toutes sortes ;
- utilisation de produits éco-labellisés ;
- limitation des transports motorisés.

La réalisation de ces objectifs s'appuie sur une sensibilisation des personnels, des fournisseurs et des usagers des services de Centre Inffo aux gestes éco-responsables et à l'impact environnemental de leur activité. Quelques exemples de pratiques mises en œuvre : insertion d'une clause de responsabilité environnementale dans les marchés publics, développement du télétravail, visioconférences et usage des plateformes de formation à distance, dématérialisation des ouvrages, tri sélectif...

Enfin, l'ancrage de Centre Inffo en Seine-Saint-Denis ainsi que le recours à des prestataires de proximité, autant que possible, participent au rééquilibrage territorial.

# POUR SUIVRE LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE CENTRE INFO

**C**entre Inffo se définit avant tout par sa mission de service public d'information sur la formation permanente.

Pour autant, afin d'assurer l'équilibre de son budget, un plan d'action prioritaire a été adopté en décembre 2014 par le Conseil d'administration pour développer les ressources de Centre Inffo mais aussi renforcer son positionnement au carrefour des réseaux d'information sur la formation. Ce plan sera poursuivi en 2017 en optimisant ses atouts.

## Trois axes prioritaires

### ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA VISIBILITÉ DE CENTRE INFO

Pour conforter ses missions de service public Centre Inffo devra être davantage connu des professionnels et décideurs des secteurs emploi-formation-orientation et du grand public. Pour ce faire, les pistes privilégiées dès 2015 seront poursuivies en 2018 :

- élaborer une stratégie de communication et organiser la fonction de communication au sein de Centre Inffo ;
- créer une ou plusieurs marques dédiées (pour les études-conseil, l'offre de formation, les événements...);
- renforcer les partenariats avec le CNEFOP, le COPANEF, le FPSPP et les acteurs régionaux;

- animer une communauté digitale pour les conseillers des cinq opérateurs nationaux du CEP, en partenariat avec le réseau des Carif-Oref et avec l'Université ouverte des compétences (VODC).

### RATIONALISER ET OPTIMISER L'OFFRE DE SERVICE EXISTANTE

Centre Inffo adaptera son offre de service avec une approche marketing, en la recentrant en fonction des besoins des différents publics auxquels il s'adresse :

- dans un objectif de qualité pour améliorer l'ergonomie des produits et mieux satisfaire les abonnés, clients et utilisateurs ;
- en recherchant une économie de ressources, à partir d'une offre « cœur de métier » qui s'adapte aux différents segments de publics ;
- en intégrant autant que possible les perspectives de démultiplication par l'usage de technologies permettant une offre à distance (webconférence, FOAD...).

### DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE COMMERCIALE

De nouveaux champs d'action seront explorés et mis en œuvre, en particulier :

- les missions de conseil et d'accompagnement dans le secteur emploi-formation, ce qui implique la structuration de cette fonction au sein de Centre Inffo ;
- les études et enquêtes dans le secteur formation-orientation ;
- l'intermédiation entre l'offre et l'achat de formation, en développant l'outil Kelixto et en adaptant son modèle économique ;
- une offre de formation multimodale adaptée aux différents rythmes et besoins des clients de Centre Inffo.

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES DE CENTRE INFFO

### RATIONALISER ET OPTIMISER L'OFFRE DE SERVICE EXISTANTE

Adopter une démarche marketing  
Repenser la fonction commerciale

Réaliser une analyse approfondie  
de l'offre de Centre Inffo, de ses  
marchés cibles et de la concurrence

Segmenter l'offre de Centre Inffo  
par activité et par marché

Faire baisser les coûts de préparation  
et d'environnement

### ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA LÉGITIMITÉ

Organiser la fonction communication  
au sein de Centre Inffo et élaborer  
une stratégie de communication

Créer une ou plusieurs marques  
dédiées (CI Etudes-Conseil,  
CI Formation, CI Événements...)

Renforcer les partenariats  
avec le CNEFOP  
et les acteurs régionaux

Concevoir un extranet « CEP » en lien  
avec les Carif-Oref, le CNEFOP  
et d'autres partenaires

### DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE COMMERCIALE

Étudier la demande, adapter les thèmes  
de travail à l'actualité

Définir le modèle et les évolutions  
de Kelixto

Développer une offre multimodale  
de formation (FOAD) adaptée au client

Développer un suivi  
post-formation

# 40 000

contacts commerciaux

## COMMERCIALISER

La stratégie de développement commercial de Centre Inffo diversifie les techniques de vente (ventes combinées de produits, réalisation de ventes « flash » pour les ouvrages et sessions de formation) visant à accroître le panier moyen des clients et prospects de Centre Inffo. Les rendez-vous commerciaux sont significativement multipliés. Les sites internet de Centre Inffo sont utilisés comme supports de promotion (carrousel, bannières publicitaires) et les réseaux sociaux sont systématiquement mobilisés à des fins commerciales.

En 2018 :

- plus de 40 000 destinataires des informations commerciales
- envoi à 20 reprises de L'Agenda, lettre commerciale bimensuelle de Centre Inffo
- préparation et publication de deux catalogues annuels :  
- offre de formation ;  
- produits et services.
- réalisation de deux campagnes importantes de relance d'*Inffo Formation* et du *Quotidien de la formation*
- présence prévue de Centre Inffo (seul ou en soutien de la DGEFP) sur des manifestations nationales et régionales consacrées à la formation et à l'orientation. Participation avec stands à des congrès et colloques de partenaires.

### *La parution des « Dossiers de la presse de Centre Inffo »*

Envoyés sous format numérique à 50 000 contacts de Centre Inffo, ces nouveaux produits de communication ont connu des échos importants sur les sites internet et blogs de la formation.

Publiés en fonction de l'actualité événementielle ou calendaire, ces dossiers valoriseront l'expertise de Centre Inffo en proposant des regards croisés (analyse juridique et en ingénierie, articles de presse, bibliographie).

## *La commercialisation en 2017*

**Promotion de l'offre de service :** 44 campagnes e-mailing sur une moyenne de 45 000 destinataires et promotion sur tous les supports de Centre Inffo (sites internet, supports de presse, Lettre aux abonnés, ouvrages...) et sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Viadeo, LinkedIn)

- La promotion des deux UHFP a donné lieu à des actions promotionnelles renforcées en direction de publics qualifiés (diffusion auprès de 7000 grands comptes, phoning, partenariats avec les relais économiques locaux) et des achats d'espaces publicitaires dans la presse spécialisée nationale
- Conception et diffusion de deux catalogues (Offre de formation 2017-2018 et Produits et services 2018), diffusés à 9000 exemplaires
- Renforcement de la présence commerciale directe

Présence sur des stands : Salon du travail et de la mobilité avec la DICOM, Assises de l'information sur la formation professionnelle, Relais du dialogue social et de la formation.

## *Centre Inffo sur les réseaux sociaux et sites de partage*

Centre Inffo est très présent sur les réseaux sociaux, qu'il utilise à des fins d'information, de communication et de promotion de son offre de service.

Il est actif sur :

- Facebook (pages Centre Inffo, Orientation pour tous) ;
- Twitter (comptes Centre Inffo, Ressources, Région et formation, Europe et formation, Refernet France, Orientation pour tous) ;
- Google + (pages Centre Inffo, Orientation pour tous) ;
- LinkedIn (pages Centre Inffo, Orientation pour tous) ;
- Viadeo (page Centre Inffo) ;
- Youtube (la vidéothèque de Centre Inffo) ;
- Flickr (la photothèque de Centre Inffo).

## COMMUNIQUER

La restructuration de la fonction « communication » sera pleinement finalisée en 2018. La nomination d'une responsable de la communication en juin 2017 permet de mieux faire connaître, décrire et expliquer, tant aux professionnels de la formation qu'au grand public, le rôle de Centre Inffo, ses missions et son positionnement au carrefour des réseaux d'information sur la formation. Elle poursuit la formalisation d'une politique de communication institutionnelle.

Début 2018, l'activité sera grandement consacrée à la communication autour de l'UHFP et de l'UHFP Entreprise. Pour ces manifestations, Centre Inffo s'est adjoint les services d'une agence de relations presse dont la mission principale est de garantir la présence à Biarritz d'un maximum de journalistes de la presse généraliste et professionnelle (écrite audio et vidéo), afin d'assurer la meilleure couverture médiatique possible.

En 2018 la communication de Centre Inffo mettra l'accent sur les réalisations de l'association en propre (événements, publications) et en partenariats (ComCEP, Focus sur la qualité des actions de formation professionnelle continue...). La diffusion de communiqués de presse s'appuiera sur une nouvelle base de données de plus de 900 journalistes.

La réalisation de webinaires (web-conférences gratuites animées par les experts de Centre Inffo sur des thèmes d'actualité) sera accrue afin de toujours plus faciliter la compréhension des enjeux de la formation professionnelle par le grand public mais aussi d'augmenter la notoriété de Centre Inffo.



### *La communication en 2017*

- Les événements ( UHFP, journées d'études, Semaine européenne des compétences européennes, webinaires) ont fait l'objet d'une publicité sur la base de visuels et supports renouvelés et de l'envoi systématique de communiqués de presse à plus de 900 journalistes. CI a été nommé pour le prix webikéo de la com d'un webinaire
- Les élus régionaux et les nouveaux parlementaires ont fait l'objet d'une communication ciblée mettant en avant l'apport de CI à leur stratégie
- L'UHFP a permis le lancement de conventions de partenariat presse (Cadremploi, Entreprise & Carrières...) parallèlement à un concours pour promouvoir l'enquête annuelle de Centre Inffo sur l'achat de formation.

#### **Ils parlent de Centre Inffo**

- la presse écrite : Les Echos, France actu, Miroir social, Entreprise et Carrières, Personnel, Le Monde.fr...
- les sites internet des partenaires et blogs spécialisés



# **ANNEXES**

## Annexe 1

## TEXTES OFFICIELS

## STATUTS RÉVISÉS À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2018

## Titre 1

## FORMATION - DÉNOMINATION - OBJET - SIÈGE - DURÉE

## Article 1

Il est créé, sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, une association dite : Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente (Centre Inffo).

## Article 2

L'association, placée sous la tutelle du ministre chargé de la Formation professionnelle continue, constitue l'échelon national de l'information et de la documentation dans le domaine de la formation professionnelle continue.

## Article 3

L'association a pour missions dans le cadre des politiques publiques en matière d'orientation et de formation professionnelle tant nationales que territoriales, européennes et internationales :

1. d'élaborer, de capitaliser et de diffuser l'information et la documentation d'intérêt national, à destination plus particulièrement des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Cette mission est réalisée en liaison avec les dispositifs régionaux d'information ;
2. de développer et de diffuser des supports d'information, de formation et de documentation à destination de l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires de la formation professionnelle ;
3. d'assurer la fonction de chef de projet de la maîtrise d'ouvrage du portail constituant l'accès dématérialisé internet du service public de l'orientation prévu par l'article L.6111-4 du Code du travail, ainsi que sa maîtrise d'œuvre.

## Article 4

Le siège de l'association est fixé : 4, avenue du Stade-de-France 93200 Saint-Denis-La Plaine. Il peut être transféré en tout autre endroit par décision du Conseil d'administration.

## Article 5

La durée de l'association est illimitée.

## Titre 2

## COMPOSITION - ADMISSION - DÉMISSION - RADIATION

## Article 6

L'association se compose de membres titulaires et de membres correspondants.

Les **membres titulaires** sont répartis en quatre collèges, composés chacun de six membres.

- a) Un collège des employeurs, composé de représentants d'organisations nationales représentatives d'employeurs, nommés sur proposition de ces dernières.
- b) Un collège des salariés, composé de représentants d'organisations syndicales nationales représentatives de salariés, nommés sur proposition de ces dernières.
- c) Un collège des pouvoirs publics, composé de représentants de l'administration, nommés sur proposition des ministres intéressés, à raison de :
  - un représentant du ministère chargé de la Formation professionnelle ;
  - un représentant du ministère chargé de l'Agriculture ;
  - un représentant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
  - un représentant du ministère chargé de l'Industrie ;
  - deux représentants des Régions.
- d) Un collège des personnes qualifiées, composé de personnalités nommées en fonction de leur compétence.

Les membres titulaires sont nommés par arrêté du ministre chargé de la Formation professionnelle.

Dans les collèges a), b) et c), des **membres suppléants**, en nombre égal à celui des titulaires, peuvent être désignés dans les mêmes conditions qu'eux.

L'assemblée générale peut désigner, à la majorité simple, sur proposition du conseil d'administration, des **membres correspondants**, personnes physiques ou morales, en raison de l'intérêt qu'elles portent à l'objet de l'association. Leur nombre est limité à 6.

## Article 7

La qualité de membre de l'association se perd :

- par décès ;
- par démission ;

- par retrait du mandat que le membre détenait.

Cessent en outre de faire partie de l'association les membres correspondants dont la radiation a été prononcée par le conseil d'administration, l'intéressé ayant été entendu, et ratifiée par l'assemblée générale ordinaire.

## Titre 3

## DIRECTION - ADMINISTRATION

## Article 8

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé des représentants des membres titulaires et des personnalités qualifiées.

Les membres appartenant au collège des pouvoirs publics sont nommés pour la durée des fonctions au titre desquelles ils ont été désignés.

Les membres des organisations professionnelles et syndicales définies à l'article 6 a) et b) sont désignés par l'organisation qu'ils représentent.

Le mandat des administrateurs est de trois ans. Il est renouvelable.

En cas d'absence ou d'empêchement des membres titulaires, les membres suppléants désignés par l'organisation qu'ils représentent les remplacent de plein droit dans l'exercice de leur mandat.

Le mandat des membres correspondants vient à expiration à l'échéance de celui des membres titulaires des collèges a), b) et c) définis à l'article 6. Ils peuvent être appelés, en fonction des questions prévues à l'ordre du jour, à siéger au conseil d'administration avec voix consultative.

Deux représentants des instances représentatives du personnel siègent au conseil d'administration avec voix consultative.

Les fonctions de membre du conseil d'administration et de membre du bureau sont gratuites.

## Article 9

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président, à bulletin secret, au scrutin majoritaire à deux tours.

La présence des deux tiers au moins des membres titulaires, ou à défaut, de leurs suppléants, est nécessaire. En cas de partage des voix, l'élection est prononcée au bénéfice de l'âge.

Lors de la séance d'installation du conseil d'administration, au début d'un mandat, cette élection se déroule sous la présidence du doyen d'âge.

#### Article 9 bis

Il est constitué au sein du conseil un bureau qui a pour tâche d'aider le président à préparer les réunions du conseil d'administration et de s'assurer de la bonne exécution de ses décisions entre les sessions.

Le bureau est composé de :

- 4 représentants pour le collège des syndicats de salariés ;
- 4 représentants pour le collège des employeurs ;
- 2 représentants pour le collège des Pouvoirs publics : un de l'État et un des Régions ;
- 1 représentant pour le collège des personnalités qualifiées.

Le commissaire du Gouvernement et le Contrôleur d'État assistent au Bureau avec voix consultative.

Chacun des collèges désigne, à bulletin secret, ses représentants suivant la règle du scrutin majoritaire à deux tours. En cas de partage des voix, la désignation est prononcée au bénéfice de l'âge.

Le conseil d'administration répartit entre les membres du bureau, sur proposition du Président, les fonctions suivantes, à savoir :

- 4 vice-présidents ;
- 1 secrétaire ;
- 1 secrétaire-adjoint ;
- 1 trésorier ;
- 1 trésorier-adjoint.

Les réunions du bureau sont convoquées et présidées par le président.

#### Article 10

Le Conseil d'administration définit et contrôle la politique de l'association. Il délibère à la majorité des voix ; en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Sont soumis à l'approbation du conseil d'administration :

- les programmes et projets d'action y afférents ;
- les rapports d'exécution ;
- le budget ;
- le règlement intérieur du conseil d'administration.

Il peut instituer toutes commissions spécialisées chargées d'étudier et de rapporter devant lui toutes questions relatives à l'objet de l'association. Il peut également entendre toute personne dont il juge la présence utile sur un point inscrit à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut attribuer l'honorariat à un membre du conseil au terme de son mandat en raison de sa contribution éminente au développement de l'activité du Centre Inffo.

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.

#### Article 11

Le président veille à l'exécution des décisions du conseil d'administration et au fonctionnement régulier de l'association qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il peut se faire suppléer par un membre du bureau pour un ou plusieurs objets déterminés, avec l'approbation du conseil d'administration.

Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au directeur de l'association.

#### Article 12

Le directeur de l'association est nommé par le conseil d'administration. L'emploi peut être occupé par un fonctionnaire civil, placé en position de détachement. Dans ce cas, il appartient au conseil d'administration de fixer le montant et l'évolution de ses émoluments annuels, dans le respect et les limites compatibles avec les dispositions législatives et réglementaires applicables à son statut d'agent public.

Le directeur, désigné conformément aux dispositions du décret n° 76-203 du 1<sup>er</sup> mars 1976, modifié par le décret n° 2003-479 du 4 juin 2003, assure la direction permanente des services de l'association et exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le président.

Sous réserve de l'approbation du président, le directeur peut déléguer sa signature, pour nécessité de service, à titre temporaire ou permanent.

Le directeur siège de droit au conseil d'administration et au bureau, avec voix consultative.

#### Article 13

Le commissaire du gouvernement placé auprès de l'association est nommé par arrêté du ministre chargé de la Formation professionnelle. Il assiste au conseil d'administration avec voix consultative. En cas d'empêchement, il peut se faire représenter par un fonctionnaire placé sous son autorité.

Les délibérations du conseil d'administration sont transmises par son président au commissaire du gouvernement. Elles sont exécutoires de plein droit si le commissaire du gouvernement n'y fait pas opposition dans les dix jours qui suivent la réception des délibérations.

S'il forme opposition, le commissaire du gouvernement en réfère immédiatement au ministre chargé de la Formation professionnelle, qui doit se prononcer dans un délai d'un mois. À défaut de décision notifiée dans ce délai, la délibération est exécutoire.

#### Article 14

Le personnel de l'association comprend :

- des salariés à durée déterminée ;
- des salariés à durée indéterminée.

Des fonctionnaires peuvent être détachés auprès de l'association afin d'y assurer des fonctions de directeur, de chef de département ou de service, ou de chargé d'études dans la limite maximum de trois emplois.

Les règles applicables au personnel de l'association sont approuvées par le ministère de l'Économie et des Finances.

#### Titre 4

### RESSOURCES – CONTRÔLE FINANCIER

#### Article 15

Les ressources de l'association se composent :

- des subventions qui peuvent lui être accordées par les pouvoirs publics. S'agissant de l'État, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs signé entre l'association et le ministère chargé de la Formation professionnelle, des crédits prélevés sur le fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale, liés à la réalisation de ces objectifs, sont mis à la disposition de l'association après examen préalable du programme annuel d'activités ;
- des contributions éventuelles provenant d'organisations professionnelles ou syndicales et des Régions ;
- de la rémunération des prestations de services, de ressources propres et toutes recettes autorisées par la loi.

#### Article 16

L'association est soumise au contrôle économique et financier de l'État dans les conditions prévues par le décret n° 55-773 du 26 mai 1955 modifié.

#### Titre 5

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

#### Article 17

L'association se réunit en assemblée générale ordinaire, au moins une fois par an, sur convocation du président, quinze jours au moins avant la date fixée. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Cette assemblée se compose des membres titulaires et des membres correspondants, ces derniers y ayant voix consultative.

#### Article 18

L'assemblée générale ordinaire approuve les comptes qui lui sont présentés par le conseil d'administration et qui ont été arrêtés préalablement par le bureau.

Ne peuvent être traitées lors de l'assemblée générale que les questions portées à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, la présence ou la représentation des deux tiers au moins des membres titulaires ou, à défaut, de leurs suppléants, étant nécessaire pour la validité de leurs délibérations. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Si le quorum n'a pas été atteint, le conseil d'administration convoquera une nouvelle assemblée générale dans un délai de quinze jours au moins et de deux mois au plus et les délibérations de celle-ci seront valables quel que soit le nombre des membres présents.

**Article 19**

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres titulaires inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire suivant les formalités prévues par l'article 18.

**Titre 6****MODIFICATION DES STATUTS – DISSOLUTION – LIQUIDATION****Article 20**

Les présents statuts pourront être modifiés, sur proposition du conseil d'administration, par la majorité des deux tiers des membres titulaires ou, à défaut, de leurs suppléants,

présents à l'assemblée générale convoquée extraordinairement.

**Article 21**

La dissolution de l'association ne pourra être prononcée, sur proposition du conseil d'administration, que par l'assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet.

Pour délibérer valablement, cette assemblée devra réunir les deux tiers au moins des membres titulaires de l'association, et la dissolution ne pourra être décidée qu'à la majorité des trois quarts des suffrages exprimés.

À défaut d'assemblée générale habilitée à statuer à cet effet, la dissolution de l'asso-

ciation pourra être prononcée par le ministre chargé de la Formation professionnelle.

**Article 22**

En cas de dissolution, la liquidation et la dévolution des biens seront assurées par le président de l'association, conformément aux conditions fixées soit par l'assemblée générale et avec l'assentiment du ministre chargé de la Formation professionnelle, soit par ce dernier, dans le cas où la dissolution serait prononcée par lui.

Le président du conseil d'administration, Louis-Charles VIOSSAT

## DÉCRET N° 76-203 DU 1<sup>ER</sup> MARS 1976 relatif au Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente - Version consolidée au 19 mai 2015

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 68-302 du 2 avril 1968 relatif à l'information pour la productivité des entreprises ;

Vu le décret du 21 décembre 1968 approuvant les statuts du centre national d'information pour la productivité des entreprises,

**Article 1**

L'association prévue par le décret n° 68-302 du 2 avril 1968 prendra le nom de Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente.

**Article 2**

Modifié par Décret n°2011-1773 du 5 décembre 2011 - art. 1

Le centre pour le développement de l'information sur la formation permanente (centre INFFO), placé sous la tutelle du ministre chargé de la formation professionnelle continue, constitue l'échelon national de l'information et de la documentation dans le domaine de la formation professionnelle continue.

Il a pour missions dans le cadre des politiques publiques en la matière tant nationale qu'européennes ou territoriales :

- 1° D'élaborer, de capitaliser et de diffuser l'information et la documentation d'intérêt national, à destination plus particulièrement des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. Cette mission est réalisée en liaison avec les dispositifs régionaux d'information ;
- 2° De développer et de diffuser des supports d'information, de formation et de documentation à destination de l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle ;
- 3° D'assurer la fonction de chef de projet de la maîtrise d'ouvrage du portail constituant l'accès dématérialisé internet du service public de l'orientation prévu par l'article L. 6111-4 du Code du travail ainsi que sa maîtrise d'œuvre.

**Article 3**

Modifié par Décret n°2003-479 du 4 juin 2003 - art. 2 JORF 6 juin 2003

Le conseil d'administration est constitué de quatre collèges composés en nombre égal de représentants des employeurs, des salariés, des pouvoirs publics et de personnalités qualifiées.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par arrêté du ministre chargé de la formation professionnelle.

**Article 4**

Modifié par Décret n°2003-479 du 4 juin 2003 - art. 3 JORF 6 juin 2003

Le directeur de l'association est nommé par le conseil d'administration. L'emploi peut être occupé par un fonctionnaire civil, placé en position de détachement. Dans

ce cas, il appartient au conseil d'administration de fixer le montant et l'évolution de ses émoluments annuels, dans le respect et les limites compatibles avec les dispositions législatives et réglementaires applicables à son statut d'agent public.

**Article 5**

Modifié par Décret n°2003-479 du 4 juin 2003 - art. 4 JORF 6 juin 2003

Dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs signé entre le centre pour le développement de l'information sur la formation permanente et le ministre chargé de la formation professionnelle, des crédits prélevés sur le fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale, liés à la réalisation de ces objectifs, sont mis à la disposition du centre, après examen préalable du programme annuel d'activités.

**Article 6**

Modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 49

L'association est soumise au contrôle budgétaire de l'État dans les conditions prévues par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012.

Le commissaire du Gouvernement placé auprès du centre est nommé par arrêté du ministre chargé de la formation professionnelle. Il assiste au conseil d'administration avec voix consultative. En cas d'empêchement, il peut se faire représenter par un fonctionnaire placé sous son autorité.

**Article 7**

Modifié par Décret n°2003-479 du 4 juin 2003 - art. 6 JORF 6 juin 2003

Les délibérations du conseil d'administration sont transmises par son président au commissaire du Gouvernement. Elles sont exécutoires de plein droit si le commissaire du Gouvernement n'y a pas fait opposition dans les dix jours qui suivent la réception des délibérations.

S'il forme opposition, le commissaire du Gouvernement en réfère immédiatement au ministre chargé de la formation professionnelle, qui doit se prononcer dans un délai d'un mois. À défaut de décision notifiée dans ce délai, la délibération est exécutoire.

**Article 8**

Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, notamment celles du décret n° 68-302 du 2 avril 1968.

**Article 9**

Le ministre de l'économie et des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Par le Premier ministre :

JACQUES CHIRAC.

Le ministre de l'économie et des finances, JEAN-PIERRE FOURCADE.

## Annexe 2

## PARTENARIATS INSTITUTIONNELS DE CENTRE INFO FORMALISÉS PAR VOIE DE CONVENTION

Centre Inffo attache une importance toute particulière au développement de partenariats pour optimiser ses missions. Les accords-cadres de partenariat détaillés ci-dessous sont fondés sur le principe de gratuité et d'échanges de service. Ils ne comportent pas de clauses financières (hormis la convention signée en 1996 avec l'InterCarif-Oref). Ils sont complétés par des programmes de travail annuels détaillant les activités prévues.

Partenaire signataire	Objet principal de la convention	Année de signature
<b>Conventions en vigueur</b>		
Agence Erasmus + France Éducation Formation	Coopération pour le programme Euroguidance	2014
ARF - Association des Régions de France	Accord-cadre pour optimiser la complémentarité des ressources entre acteurs régionaux et Centre Inffo	2005
CCI France	Diffusion d'information à destination des professionnels relevant des CCI	2015
Cité des métiers Paris	Présence hebdomadaire de collaborateurs de Centre Inffo sur le pôle « Trouver sa formation » pour orienter le grand public	2007
CNAM	Coopération et développement d'initiatives conjointes	2010
CNCP Commission nationale de la certification professionnelle	Partenariats éditoriaux, actions partenariales d'information et de formation	2009-2011-2017
COPANEF-FPSPP	Accord-cadre de coopération	2016
GARF - Groupement des acteurs et responsables de formation	Coopération et développement d'initiatives conjointes	2014
InterCarif-Oref	Coopération technique (+ clauses financières)	1996
Réseau ARIANE : INJEP, CIDJ, CDFT-CNAM, Céreq, Cité des métiers, DGEFP, ONISEP, IGEN-IGAENR,	Mutualisation des ressources et productions documentaires commune	2014-2015-2016-2017
Sénégal - Dakar Office national de la formation professionnelle	Coopération, accompagnement au développement	janvier 2014
Unifformation	Contribution au portail Orientation pour tous et échange réciproque de données	2015
Université Paris Dauphine	Co organisation d'événements Co construction d'une offre certifiante	2017
Worldskills - COFOM	Valorisation de l'organisation des Olympiades des métiers régionales et nationales	2015
<b>Conventions prévues en 2018</b>		
Armée de Terre	Renouvellement	
Réseau des Carif-Oref	Actions partenariales et usage des données fournies par les Carif-Oref pour diffusion sur les outils nationaux portés par Centre Inffo (dont portail Orientation pour tous)	

## Annexe 3

## PARUTIONS DE LA PRESSE D'ACTUALITÉ EN 2017

La presse d'actualité de Centre Inffo est disponible sur abonnement payant.

Deux lettres thématiques numériques gratuites diffusent une sélection d'articles déjà parus dans Inffo Formation et/ou Le Quotidien.

Le Quotidien de la formation, la version numérique d'Inffo Formation ainsi que les lettres thématiques et dossiers spéciaux sont accessibles sur le site thématique de Centre Inffo : [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

## INFFO FORMATION



Magazine bimensuel, vingt-deux numéros annuels. Diffusé sur supports papier et numérique sur le site [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

Chaque numéro est diffusé aux abonnés par courrier tous les quinze jours. La version numérique du magazine est accessible aux abonnés avec mot de passe sur le site [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

Parutions en 2017 : 21 numéros (du 913 au 934).

Les thèmes des 21 dossiers « A la une » parus en 2017

N°	2017	Dossiers
913	1 <sup>er</sup> au 14/01	Le compte personnel de formation entre en vigueur
914	15 au 31/01	La nouvelle architecture de l'Afpa
915	1 <sup>er</sup> au 14/02	Le programme européen Erasmus+ célèbre 30 ans de succès
916	15 au 28/02	CFA : un accompagnement gage de qualité
917	1 <sup>er</sup> au 14/03	Les 1 <sup>ères</sup> Assises nationales de l'information sur la formation
918	15 au 31/03	Organismes de formation : la collecte d'informations qualité a commencé
919	1 <sup>er</sup> au 14/04	Perspectives pour le CPF
920	15 au 30/04	Élection présidentielle : cap sur l'alternance
921	1 <sup>er</sup> au 14/05	Nouvelle jeunesse pour la validation des acquis de l'expérience
922	15 au 31/05	La formation professionnelle à l'heure digitale
923	1 <sup>er</sup> au 14/06	Neurolearning : ces formations qui réveillent vos neurones
924	15 au 30/06	Universités d'entreprise : les clés du succès
925	1 <sup>er</sup> au 31/07	La révolution des Mooc
926	1 <sup>er</sup> au 31/08	En Afrique de l'ouest, la formation se développe en partenariats
927	1 <sup>er</sup> au 14/09	Le coaching, mythes et réalités
928	5 au 30/09	Santé au travail, les solutions formation
929	1 <sup>er</sup> au 14/10	Ces observatoires qui décryptent votre avenir
930	15 au 31/10	Ils font certifier leurs connaissances avec Cléa
931	1 <sup>er</sup> au 14/11	« Décrocheurs » ? Ils rattrapent !
932	15 au 30/11	Le plan d'investissement compétences 2018-2022 se construit
933	1 <sup>er</sup> au 14/12	Un nouvel élan pour les certifications professionnelles
934	15 au 31/12	Contrats en alternance : innover pour lutter contre les ruptures

## Le Quotidien de la formation

Lettre numérique quotidienne payante (cinq jours par semaine).

219/  
AN  
NUMÉROS

Consultable sur le site [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)  
Chaque numéro est diffusé sur la messagerie des abonnés le matin à sept heures

Accessible aux abonnés avec mot de passe sur le site [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

Parutions en 2017 : 219 numéros (2 729 au 2 948)



Lettre numérique gratuite mensuelle sur l'orientation, en partenariat avec l'Onisep.

Parutions en 2017 : 11 numéros (numéros 64 à 75), adressés à 4 826 abonnés gratuits.

Les archives d'Orientactuel sont disponibles sur : <http://orientactuel.centre-inffo.fr/spip.php?page=archive>

## La Lettre de l'innovation en formation

Une lettre numérique bimestrielle gratuite

Lettre bimestrielle gratuite sur les pratiques innovantes dans le domaine de la formation professionnelle.

Première parution : septembre/octobre 2017. Deux numéros en 2017 (numéros 1 et 2) ; adressés à 6051 abonnés.

<http://www.innovation-formation.fr>

## Annexe 4

# PRINCIPALES BASES DE DONNÉES DE CENTRE INFO EN ACCÈS LIBRE EN 2017

Ces bases sont actualisées en continu et accessibles sur les sites thématiques de Centre Info

BASES DE DONNÉES ET COMMENTAIRES		CONSULTABLE À L'ADRESSE
<b>Annuaire des acteurs de la formation</b>	5 108 adresses	<a href="http://www.centre-info.fr/spip.php?page=annuaire">http://www.centre-info.fr/spip.php?page=annuaire</a>
<b>InffoDoc - Base bibliographique</b>	43 980 notices, dont : • 13 205 notices d'ouvrages • 30 775 notices de revues	<a href="http://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=3">http://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=3</a>
<b>Accords de branches professionnelles</b>	5 566 notices dont 5 052 conventions collectives, 408 textes conventionnels et 106 accords nationaux interprofessionnels	<a href="http://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=2">http://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=2</a>
<b>CQP - Certificats de qualification professionnelle</b>	1 254 CQP en ligne et 440 archivés	Base accessible sur le portail Orientation pour tous <a href="http://www.orientation-pour-tous.fr/?page=cqp">http://www.orientation-pour-tous.fr/?page=cqp</a>
<b>FAR Formation et apprentissage en régions</b>	502 aides régionales 226 outils contractuels : 25 contrats de plan Etat-Régions 2015-2020, 26 contrats de projets 2007-2013, 27 délibérations sur les SPRF et SPRO, 19 conventions SPRF/SPRO, 32 CPRDFP/CPRDFOP, 19 contrats d'objectifs territoriaux, 47 contrats d'objectifs et de moyens Apprentissage (génération 2005/2010 et 2011/2015), 5 chartes régionales SPRO, 20 conventions Etat/Régions « Plan 500 000 formations supplémentaires pour demandeurs d'emploi », 16 conventions Régions/partenaires sociaux	<a href="http://www.regions-et-formation.fr/spip.php?article6055">http://www.regions-et-formation.fr/spip.php?article6055</a>
<b>Certifications dans le champ des métiers de la formation</b>	407 certifications (titres/diplômes)	<a href="http://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?lvl=extend&amp;mode=stages&amp;opac_view=-1">http://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?lvl=extend&amp;mode=stages&amp;opac_view=-1</a>
<b>Organismes concourant à la professionnalisation des acteurs de la formation</b>	1 338 organismes	<a href="http://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?lvl=extend&amp;mode=organismes&amp;opac_view=-1">http://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?lvl=extend&amp;mode=organismes&amp;opac_view=-1</a>
<b>Ressources pédagogiques numériques</b>	711 produits	<a href="http://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=4">http://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac_view=4</a>
<b>Sites internet sur la formation</b>	124 sites et bases de données recensés	

## Annexe 5

## CENTRE INFFO EN LIGNE

### SITES INTERNET CRÉÉS ET/OU GÉRÉS PAR CENTRE INFFO EN 2017

#### LES SITES THÉMATIQUES DE CENTRE INFFO

Centre Inffo	<a href="http://www.centre-info.fr">www.centre-info.fr</a>
Boutique en ligne	<a href="http://boutique.centre-info.fr">boutique.centre-info.fr</a>
Actualité de la formation	<a href="http://www.actualite-de-la-formation.fr">www.actualite-de-la-formation.fr</a>
Droit de la formation	<a href="http://www.droit-de-la-formation.fr">www.droit-de-la-formation.fr</a>
Europe-International et formation	<a href="http://www.europe-et-formation.eu">www.europe-et-formation.eu</a>
Régions et formation	<a href="http://www.regions-et-formation.fr">www.regions-et-formation.fr</a>
Ressources de la formation	<a href="http://www.ressources-de-la-formation.fr">www.ressources-de-la-formation.fr</a>
ReferNet France	<a href="http://www.centre-info.fr/refernet/">www.centre-info.fr/refernet/</a>
UHFP	<a href="http://www.centre-info.fr/uhfp/">www.centre-info.fr/uhfp/</a>
UHFP Entreprise	<a href="http://www.centre-info.fr/uhfp/entreprise">www.centre-info.fr/uhfp/entreprise</a>
URCOM	<a href="http://www.urcom.fr">www.urcom.fr</a>
Ariane	<a href="http://ariane.centre-info.fr">http://ariane.centre-info.fr</a>

#### OUTILS ET PRODUITS NUMÉRIQUES

Formacode	<a href="http://formacode.centre-info.fr">formacode.centre-info.fr</a>
Orientactuel - La lettre de l'orientation	<a href="http://orientactuel.centre-info.fr">orientactuel.centre-info.fr</a>
Lettre Innovation en formation	<a href="http://innovation-formation.fr">innovation-formation.fr</a>

#### SITES ASSOCIÉS

Portail orientation-pour-tous	<a href="http://www.orientation-pour-tous.fr">www.orientation-pour-tous.fr</a>
Portail VAE	<a href="http://www.vae.gouv.fr">www.vae.gouv.fr</a>
Portail Paritarisme	<a href="http://www.paritarisme-emploi-formation.fr/">www.paritarisme-emploi-formation.fr/</a>
Réseau Ariane	<a href="http://ariane.centre-info.fr">http://ariane.centre-info.fr</a>

#### SITES DE PARTENAIRES

CNEFOP	<a href="http://www.cnefop.gouv.fr">www.cnefop.gouv.fr</a>
Constructys-FPC	<a href="http://guidefpc.constructys.fr">guidefpc.constructys.fr</a>

#### Centre Inffo

##### sur les réseaux sociaux et sites de partage

Facebook	Centre Inffo	4 103 mentions j'aime la page
	Orientation pour tous	8 919 mentions j'aime la page
Twitter	Centre Inffo	8 015 abonnés
	Europe-International et formation	3 800 abonnés
	Régions & formation	5 400 abonnés
	Ressources de la formation	6 868 abonnés
	Orientation pour tous	3 734 abonnés
Google +	Centre Inffo	
	Orientation pour tous	
LinkedIn	Centre Inffo	5 335 abonnés
Viadéo	Centre Inffo	
YouTube	Chaine Centre Inffo	
	<a href="http://www.youtube.com/user/centreinfo">www.youtube.com/user/centreinfo</a>	
Flickr	Base de photographies de Centre Inffo.	

#### SITES COLLABORATIFS ET PÉDAGOGIQUES EN ACCÈS RÉSERVÉ À DES GROUPES D'USAGERS

Espace collaboratif de Centre Inffo	<a href="http://www.centre-info.fr/extranet">www.centre-info.fr/extranet</a>
Webdoc intranet Centre Inffo	<a href="http://www.centre-info.fr/webdoc">www.centre-info.fr/webdoc</a>
Webdoc intranet Centre Inffo marchés publics	<a href="http://www.centre-info.fr/webdoc/marches">www.centre-info.fr/webdoc/marches</a>
Espace numérique des administrateurs	<a href="http://www.centre-info.net/ena">www.centre-info.net/ena</a>
Qualité de vie au travail	<a href="http://www.centre-info.fr/qvt/">www.centre-info.fr/qvt/</a>
Intranet du comité éditorial des sites	<a href="http://www.com-edito.centre-info.fr">www.com-edito.centre-info.fr</a>
Projet CléA	<a href="http://info.fr/clea">info.fr/clea</a>
Espace e-formation	<a href="http://lms.centre-info.fr/moodle/">lms.centre-info.fr/moodle/</a>

### Visites des principaux sites thématiques en 2017

	Portail Orientation	Centre Info	Droit	Actualité	Europe	Régions	Ressources
Janvier	457 776	11 661	43 676	11 673	2 101	3 244	5 514
Février	423 757	11 935	49 754	12 054	1 704	3 360	5 214
Mars	441 865	13 119	41 642	14 330	2 041	3 939	5 581
Avril	340 396	9 756	34 706	11 305	1 399	2 770	3 990
Mai	335 912	10 937	36 207	15 864	1 584	3 106	3 973
Juin	257 766	9 900	33 376	14 640	1 399	3 112	4 009
Juillet	192 219	10 301	30 269	38 889	1 233	2 674	3 364
Août	189 958	7 532	25 301	10 417	1 232	2 306	2 851
Septembre	298 422	11 361	43 039	24 660	1 851	3 832	4 032
Octobre	383 448	13 059	45 699	17 636	1 866	3 860	4 536
Novembre	377 495	12 411	40 260	19 377	1 946	3 401	4 217
Décembre	306 320	9 032	24 577	15 301	1 681	2 468	3 361

### Visiteurs uniques des principaux sites thématiques en 2017

	Portail Orientation	Centre Info	Droit	Actualité	Europe	Régions	Ressources
Janvier	374 033	7 405	35 770	5 680	1 692	2 308	4 594
Février	345 491	7 893	41 430	6 177	1 241	2 459	4 391
Mars	361 155	8 397	32 648	6 799	1 529	2 890	4 670
Avril	281 355	6 405	27 360	5 708	1 042	1 932	3 283
Mai	278 478	7 143	28 728	8 598	1 223	2 263	3 298
Juin	214 121	6 380	26 500	7 178	1 126	2 289	3 384
Juillet	160 368	6 821	24 298	31 056	953	953	2 836
Août	158 772	5 077	20 544	8 406	970	970	2 448
Septembre	248 855	7 427	35 026	15 976	3 375	3 375	3 427
Octobre	315 648	8 534	37 191	8 893	1 455	1 455	3 730
Novembre	310 531	8 157	32 880	8 658	1 500	1 500	3 516
Décembre	251 949	5 874	21 905	6 760	1 290	1 290	2 813

### Nombre de pages vues sur les principaux sites thématiques en 2017

	Portail Orientation	Centre Info	Droit	Actualité	Europe	Régions	Ressources
Janvier	1 060 338	30 561	130 214	30 606	3 754	8 156	24 507
Février	977 355	27 825	127 292	30 368	3 257	8 484	22 434
Mars	361 155	33 504	77 737	37 130	3 927	9 309	26 001
Avril	759 065	31 390	63 737	29 759	2 850	7 074	18 199
Mai	760 372	35 079	65 881	35 878	3 069	7 317	16 816
Juin	625 592	31 931	60 517	33 726	2 452	7 419	16 782
Juillet	514 236	32 157	54 133	59 157	2 335	6 123	15 321
Août	505 693	24 003	21 138	18 135	2 214	5 418	13 107
Septembre	768 952	38 391	72 842	47 509	3 375	8 569	19 034
Octobre	952 812	44 110	75 341	40 222	3 637	9 165	21 482
Novembre	958 808	42 691	66 014	40 906	4 087	8 024	19 321
Décembre	736 770	30 934	30 339	30 867	3 164	6 003	15 591

## LES PRINCIPAUX SITES THÉMATIQUES DE CENTRE INFO

### Centre Inffo

Ce site a vocation à être le portail d'entrée de tous les autres sites thématiques de Centre Inffo. Il présente les missions de Centre Inffo, ses produits et services et sa boutique en ligne.

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

### Droit de la formation

Ce site rassemble tout le contenu relatif au droit de la formation.

En accès libre, on y trouve des informations sur les droits et dispositifs de formation, l'annuaire des acteurs de la formation, l'accès aux sources juridiques : textes législatifs et réglementaires, circulaires, accords, jurisprudence, questions parlementaires, la réforme, des outils (modèles de conventions notamment).

Sur abonnement, on accède au contenu des **Fiches pratiques** (actualisé en continu) et à ses services associés (questions du mois, synthèses, alertes, etc.).

[www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr)

### Actualité de la formation

Ce site propose chaque jour en accès libre la une du *Quotidien de la formation*. Également en accès libre, des documents qui font l'actualité (rapports, accords des partenaires sociaux, conventions État/régions, études etc.) ; des synthèses issues du *Quotidien de la formation* ou d'*INFFO FORMATION* ; un chiffre emblématique d'une actualité ; des infographies ; des articles biographiques sur des personnalités de la formation ; l'agenda.

Actualité de la formation propose par ailleurs un téléchargement en accès libre des dossiers de la presse de Centre Inffo et renvoie vers les autres sites de Centre Inffo. Il offre aussi un moteur de recherche permettant aux abonnés de retrouver un article en archive. Enfin, il présente une double entrée permettant aux visiteurs de s'abonner au *Quotidien de la formation* et à *INFFO FORMATION*.

[www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

### Ressources documentaires de la formation

Ce portail documentaire propose en libre accès le catalogue InffoDoc (base de données bibliographiques) et diverses bases de données (accords de branches professionnelles, certifications et organismes liés à la formation...).

Sont également consultables, les productions documentaires de Centre Inffo (dossiers, bibliographies, webographies) ainsi qu'une sélection des derniers rapports officiels sur la formation professionnelle et son environnement.

Les prestations et services proposés par le Département Documentation y sont détaillés.

Un accès réservé est également proposé aux collaborateurs de Centre Inffo. [www.ressources-de-la-formation.fr](http://www.ressources-de-la-formation.fr)

### RESEAU ARIANE

Site du réseau documentaire national initié par Centre Inffo en 2012. Il est constitué de professionnels de l'information-documentation intervenant dans le champ de l'orientation et la formation tout au long de la vie et de l'emploi. Le site internet créé en décembre 2017 propose un accès aux actualités du réseau et aux ressources documentaires de ses membres.

## Régions & formation

Ce site facilite l'appréhension des politiques et actions régionales par tous, notamment grâce à une ligne éditoriale qui privilégie une approche thématique. On y trouve une description de la formation et de l'orientation dans chacune des 17 régions, les informations et actualités régionales, en lien avec les Régions et Carif-Oref, ainsi que la base de données Formation et apprentissage en régions (FAR) qui intègre les 500 aides régionales, les contrats de projets, les CPRDFOP, les contrats d'objectifs territoriaux et contrats d'objectifs et de moyens sur l'apprentissage, les conventions État-Régions du plan « 500 000 formations pour les demandeurs d'emploi »...

[www.regions-et-formation.fr](http://www.regions-et-formation.fr)

## Europe - International & formation

Mis en ligne en 2011, ce site donne les clés de lecture de la formation hors de nos frontières : informations sur les politiques et pratiques de l'Europe, de l'Union pour la Méditerranée, et de la Francophonie. On y trouve notamment une description détaillée des systèmes de formation dans chacun des 27 autres États membres de l'Union européenne et des trois autres pays membres de l'Espace économique européen.

Une nouvelle version du site pour l'ouvrir à l'international et devenir europe-international-et-formation.eu a été mise en ligne en 2017.

[www.europe-et-formation.eu](http://www.europe-et-formation.eu)



Le Réseau européen ReferNet (animé par le Cedefop) permet des comparaisons entre les systèmes de formation professionnelle des 28 États membres plus l'Islande et la Norvège. Centre Inffo est à la tête du consortium français ReferNet France, la branche française du réseau de référence et d'expertise.

Ce site, développé par Centre Inffo en langue française, donne accès aux publications et aux bases de données du Cedefop, à celles du réseau ReferNet France sur les politiques et dispositifs de formation en France. Il propose des informations sur les événements les plus divers dans les domaines de la formation et de l'enseignement professionnels, et de toute forme d'apprentissage dans l'Union européenne, en s'appuyant sur l'expertise d'institutions nationales clés.

Refonte prévue en 2017.

[www.centre-inffo.fr/refernet](http://www.centre-inffo.fr/refernet)



## Annexe 6

# LE PORTAIL ORIENTATION POUR TOUS

### Ils en parlent

## UN SITE AU SERVICE DU GRAND PUBLIC

L'objectif du portail Orientation pour tous est de garantir à toute personne, quels que soient son âge, son statut ou son lieu de résidence l'accès à :

- une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération ;
- une orientation vers les structures susceptibles de lui apporter les informations et les conseils nécessaires à sa bonne orientation professionnelle.

Les différents questionnaires mis en ligne sur le site afin de connaître le profil des internautes, révèlent que plus de 90 % des internautes ayant répondu ont entre 18 et 64 ans. Ils sont majoritairement à la recherche d'un emploi (40 %), 23 % sont étudiants et 19 % sont salariés. Le portail Orientation pour tous s'adresse bien à tous les publics quel que soit leur âge ou leur situation.

Source : questionnaires mis en ligne en 2015 et 2016.

## UN SITE POUR CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

3 000 fiches métiers, 200 000 offres de formation, 4 000 lieux d'orientation, des études et des actualités... le portail Orientation pour tous fournit une information riche dans les thèmes de l'orientation, de la formation et des métiers. L'internaute a toutes les clés en main pour construire son projet professionnel.

OPT permet à chacun :

- de **définir son projet professionnel** grâce à la découverte des métiers et des secteurs ;
- de **confronter son projet à la réalité du marché du travail** avec les études, les actualités nationales et régionales ainsi que les liens vers les sites emploi en régions ;
- de **mettre en œuvre son projet** avec les dispositifs de formation pour financer son projet et indique les lieux d'orientation pour parler à un conseiller.

« C'est très intéressant de trouver des sites comme «orientation pour tous» qui aide les étudiants comme moi à trouver les informations qu'ils cherchent. »

« Ce site à l'avantage d'être le seul à regrouper toutes ces infos en un seul endroit, donc il bénéficie d'une vraie plus-value qui le rend presque incontournable si on ne veut pas passer trop de temps à éplucher tous les autres sites (pôle emploi, rncp, onisep, ...) »

Source : questionnaires mis en ligne en avril/mai 2017.

## UN SITE PILOTÉ PAR CENTRE INFO AVEC SES PARTENAIRES

Centre Info, en tant que maître d'œuvre du portail Orientation pour tous, a pris l'initiative de mettre en place un comité éditorial qui se réunit trimestriellement.

### Missions du comité éditorial

Le comité garantit la fiabilité et l'actualité des informations contenues dans le portail Orientation pour tous et veille à la pertinence des données. Il est force de proposition pour l'animation, la performance et l'évolution du site.

### Composition du comité éditorial

- **Branches professionnelles** : propreté, industries technologiques, ameublement, chimie, bâtiment, travaux publics, assurances, médicament, automobile, numérique, habillement, transport et logistique.
- **Confédérations professionnelles** : CPME, Medef, U2P.
- **Réseau Carif-Oref** (Carif-Oref de Centre, Paca, Ile-de-France, Bretagne, Poitou-Charente).
- **Organismes publics et opérateurs** de l'information et de l'orientation : Pôle emploi, Onisep, CNCP, Cnefop, CIDJ, Apec.
- **Opcas** : Uniformation, Fongecif Ile-de-France.
- **Etat** : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (DGESIP), ministère du Travail (DGEFP)

## RUBRIQUES ET BDD CONSULTÉES EN 2017

Rubriques et BDD	Nbre de pages vues
Métiers	720 463
Etudier/se former	364 561
Tutoriel	315 440
Régions	196 291
Actualités	152 918
Fiches métiers	4 083 660
Offre	336 118
Lieux	86 714
Etablissement	11 359

Sur les **9 millions de pages vues** par les internautes en 2017, près de 50 % concernent les fiches métiers et la rubrique métiers.

Les internautes ont également plebiscité la rubrique concernant leur droit à la formation avec un peu plus de 350 000 pages vues et le tutoriel avec 315 000 pages vues.

## QUELQUES CHIFFRES

3 284	Fiches métiers
303 430	Actions de formation initiale et continue
48 833	Établissements
3 956	Lieux d'orientation

## CHIFFRES CLÉS 2017

4 005 334

SESSIONS

3 052 567

UTILISATEURS



**9 653 488**  
pages vues



**1 visiteur sur 6**  
revient plusieurs fois



**1 100**  
Abonnés à la newsletter



**5 300**  
twittos



**10 300**  
fans

## PROVENANCE DES 3 284 FICHES MÉTIERS DU PORTAIL

Onisep	733
Rome	532
Total	1 265

### 52 filières présentes

	fiches métiers
Agriculture	95
Ameublement	51
Armée de Terre	39
Artisanat (5 filières)	125
Assurance	15
Automobile (service)	45
Banque	24
Bâtiment	30
Chimie	44
Commerce interentreprises	17
Commerces de détail non alimentaires	32
Économie sociale et solidaire (ESS)	116
Entreprises du médicament	104
Étude et conseil	32
Fédération des enseignes de l'habillement (FEH)	14
Fédération des industries nautiques	21
Filière alimentaire	84
Habillement	33
Hôtellerie-restauration	34
Industries des papiers et cartons	23
Industries technologiques	155
Informatique	36
Ingénierie (Fafiec)	20
Matériaux pour la construction et l'industrie	22
Métiers de la presse	45
Mutualité	33
Numérique (Fafiec)	36
Offices publics de l'habitat	11
Plasturgie	22
Propreté	13
Régies de quartier	10
Retraite complémentaire et prévoyance	27
Télécommunications	37
Textile (5 filières)	129
Transport et logistique	24
Travaux Publics	23
Union du grand commerce de centre-ville (UCV)	24
Union sociale pour l'habitat	6
Total	1 653

### Les trois fonctions publiques

	fiches métiers
Fonction publique d'État	236
Fonction publique territoriale	80
Métiers de la santé	50
Total	366

## Annexe 7

# PARITARISME EMPLOI-FORMATION LE SITE D'INFORMATION SUR L'ACTIVITÉ PARITAIRE DANS L'EMPLOI ET LA FORMATION

### VALORISER L'ACTION DES PARTENAIRES SOCIAUX

Créé sous l'impulsion des partenaires sociaux, le site paritarisme emploi-formation a pour objectif de valoriser l'activité paritaire dans le champ de l'emploi et de la formation.

Décisions des instances paritaires (Copanef, Coparef, CPNE...), accords de branches, actualités, certificats de qualification professionnelle, sites utiles, glossaire... ce site est une ressource pour toute personne souhaitant obtenir des informations sur les instances paritaires, leur fonctionnement et leurs travaux.

#### Chiffres clés au 31/12/2017

2 300	textes conventionnels
1 200	CQP
250	CPNE
160	actualités publiées

Ce site permet également de valoriser les grands chantiers tels que la réforme de la formation professionnelle, la sécurisation des parcours professionnels, mais aussi l'activité paritaire dans le champ interprofessionnel, dans les branches professionnelles, dans les régions, dans les Opcas, au FPSPP et au CNEFP.

### LES RÉSEAUX SOCIAUX



1 235 abonnés



112 j'aime sur la page



175 abonnés

### UNE LETTRE D'INFORMATION QUI FÉDÈRE PLUS DE 1 000 ABONNÉS

Une newsletter mensuelle a été mise en place en avril 2017. Fin 2017, elle compte plus de 1 500 abonnés et on constate des pics de consultation à chaque envoi.

### DES VISITES EN PROGRESSION

Le site a été lancé le 31 janvier 2017. En un an, le site a attiré 23 306 visiteurs uniques. Avec les envois d'e-mailing et la newsletter mensuelle, les visites sur le site progressent régulièrement.

Mois	Visites	Utilisateurs	Pages vues
Janvier	213	60	3 390
Février	214	49	2 045
Mars	1 205	876	4 879
Avril	2 560	1 769	9 044
Mai	2 565	1 756	7 020
juin	3 835	2 691	9 972
juillet	3 228	2 304	7 639
août	2 568	1 973	6 257
septembre	4 233	3 297	8 664
octobre	5 107	3 639	11 808
novembre	5 911	4 432	13 422
décembre	5 378	4 048	13 172
Total	37 017	23 306	97 312

## Annexe 8

## LISTE DES SIGLES

AFPA	Association pour la formation professionnelle des adultes
CARIF	Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation
CEDEFOP	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEN	Centre européen de normalisation
CENTRE INFFO	Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente
CEP	Conseil en évolution professionnelle
CNCP	Commission nationale de la certification professionnelle
CNEFOP	Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (a succédé en 2014 au CNFPTLV)
CPNEF	Commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation
COPANEF	Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation (a succédé en 2014 au CPNFP)
COPAREF	Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation (a succédé en 2014 à la COPIRE)
CPF	Compte personnel de formation
CQP	Certificat de qualification professionnelle
CREFOP	Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (a succédé en 2014 au CCREFP)
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
FOAD	Formation ouverte et à distance
FPSP	Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
ISO	International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)
OREF	Observatoire régional emploi-formation
RCO	Réseau des Carif-Oref
RGAA	Référentiel général d'accessibilité pour les administrations
RGPD	Règlement général européen pour la protection des données
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles



Centre pour le développement  
de l'information sur la formation permanente

4, avenue du Stade-de-France  
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. 01 55 93 91 91  
Fax. 01 55 93 17 28

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)